Sixième Année. — N° 133 15 JUILLET 1902 Le Numéro : 50 Centimes.

L'ECHO DU MERVEILLEUX

REVUE BI MENSUELLE

LA DERNIÈRE

AU

Révérend Père Hilaire de Barenton

J'avais cru que le R. P. Hilaire de Barenton battait en retraite. Ce n'était qu'une feinte. Il est revenu à la charge.

Je ne sais si je m'abuse, mais ses arguments nouveaux me semblent bien fragiles. Ils sont un peu comme des fantômes qui font illusion de loin, et qui s'évanouissent quand on les approche.

Il y a tout d'abord une remarque qui s'impose. Le R. P. de Barenton oublie le point de départ de notre controverse.

Il oublie qu'il ne s'agit pas de déterminer quelle est la meilleure méthode pour étudier le merveilleux entre catholiques, mais de rechercher s'il n'est pas possible d'étudier le merveilleux en faisant abstraction de toute idée religieuse.

Il nous répète que « l'expérimentation seule est impuissante à établir la science du merveilleux ; qu'il faut l'intervention de la parole du Maître » qui, en l'espèce, est le Christ.

Il s'ensuit que quiconque n'est pas catholique n'a pas le droit d'étudier le merveilleux.

C'est là une conclusion inadmissible. Qu'est-ce qu'une science qui ne serait accessible qu'aux seuls fidèles d'une religion donnée ?

Autant vaudrait dire que la science du merveilleux n'est pas une science. La chose, après tout, pourrait se soutenir.

Mais le R. P. de Barenton prétend, au contraire, que la science du merveilleux est bel et bien une science, au même titre que l'histoire naturelle, que la géographie, etc... Alors quoi ?

Le R. P. de Barenton se contredit, voilà tout.

Il a raison quand il dit que la science du merveilleux est une science ; mais il a tort quand il suppose qu'une science positive peut partir d'une vérité *révélée*, et non d'une vérité *observée*.

Aucune des raisons qu'il propose à l'appui de sa thèse ne résiste, je le répète, à l'examen.

« Le domaine du merveilleux, dit-il par exemple, est un terrain inaccessible à l'expérimentation, c'est-à-dire à l'expérience *strictement* scientifique. Comment, en effet, soumettre à l'expérimentation des phénomènes dont vous n'êtes pas le maître ? »

Est-ce que nous sommes maître des mouvements des astres ? Est-ce que nous sommes maître des bouleversements qui se produisent dans le sein de la terre ? Pourtant l'astronomie est une science. Pourtant la géologie est une science.

Sous prétexte que nous ne pouvons rien changer à la direction des vents, aux variations de la température, au flux et reflux de la mer, il nous serait interdit d'étudier tous ces phénomènes, à moins de faire intervenir la parole du Maître !

C'est là fatalement où aboutit la thèse de mon vénérable contradicteur.

Quelle drôle de chose, en vérité !

Comment cette conséquence a-t-elle pu échapper à la sagacité du R. P. de Barenton ?

Je crois bien qu'au fond elle ne lui a pas échappé, car le R. P. de Barenton a fait ce qu'on fait tou-

jours quand on est à bout d'argument ; il a abandonné les raisons pour les comparaisons.

Il nous a raconté, d'après Alfred de Vigny, l'histoire d'Eloa.

Nous avons tous pris plaisir à relire ce magnifique, ce touchant, ce douloureux poème.

Mais, je vous le demande, qu'est-ce que cela prouve ?

Ce que cela prouve, le R. P. de Barenton a essayé de nous le faire comprendre.

« Que disent, écrit-il, les esprits des tables, des évocations, aux curieux qui les interrogent?

« Aux uns, aux âmes aimantes, ils se manifestent comme les âmes des morts.

« A d'autres, aux esprits curieux, ils se montrent comme des esprits supérieurs, opérant des prodiges.

« Aux intelligences classiques, ils aiment à se révéler comme des manifestations de l'âme du monde.

« En face des esprits scientifiques, ils disposent les phénomènes de sorte qu'ils puissent être interprétés comme une réflexion inconsciente de la force psychique de ceux qui les interrogent. »

Tout cela est parfaitement exact, mon Révérend Père. Mais si vous savez tout cela, ce n'est pas parce que la parole du Maître vous l'a appris, c'est parce que des expérimentateurs l'ont observé.

Vous voyez donc bien que la seule observation peut servir à quelque chose. Vous voyez donc bien qu'elle peut arriver à des constatations utiles et bienfaisantes, sans qu'il soit nécessaire d'être catholique pour les apercevoir, sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir l'*a priori* !

Et vous êtes pris, mon Révérend Père, dans votre propre raisonnement.

Seulement — et voilà, en somme, la conclusion de toute cette polémique — s'il n'est pas indispensable de croire à la parole du Maître, s'il n'est pas indispensable d'être catholique pour aborder l'étude du monde invisible, je prétends qu'il est impossible à un homme de bonne foi de ne pas avouer que seule, dans l'état actuel de nos connaissances, la doctrine catholique explique tous ces faits déconcertants et merveilleux.

Il suffit, en effet, — en reprenant vos propres exemples — de comparer entre eux les aspects différents sous lesquels les esprits se présentent, soit qu'ils se manifestent à des âmes aimantes, à des esprits curieux, à des intelligences classiques ou à des savants, pour constater que toutes ces manifestations reposent sur l'erreur, la duperie et la mystification, et que l'essence même de ces esprits est le mensonge.

Ceci dit, je ferai, à mon tour, une concession au R. P. de Barenton.

S'il me paraît démontré que la science du merveilleux peut être une science, pareille à toutes les sciences positives, et s'établissant sur les mêmes méthodes, j'accorde bien volontiers qu'elle ne saurait être pratiquée sans danger par tout le monde.

De même qu'il serait périlleux pour un ignorant de pénétrer dans le laboratoire d'un chimiste et d'y manipuler les substances explosives ou toxiques, de même il serait imprudent pour des personnes trop sensibles, trop imaginatives, de se livrer sans guide aux expériences psychiques.

Sur ce point nous sommes absolument de l'avis de notre contradicteur et nous avons toujours mis nos lecteurs en garde contre les dangers, notamment, des séances dites de spiritisme.

Mais cette réserve n'infirme en rien le principe de notre thèse.

L'aérostation ne cesse pas d'être une science sous prétexte qu'on risque de se casser les reins en montant en ballon.

GASTON MERY.

Une lettre de M. Guillaume de Fontenay

M. G. de Fontenay nous remet cette nouvelle lettre, à l'adresse du R. P. de Barenton :

Le 3 juillet 1902.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'ai lu la *Mystique* de Görres, que l'on fera difficilement passer pour un cinquième évangéliste (1) ; j'ai lu la *Mystique* de Görres et je n'y ai rien trouvé qui répondît à pas une des observations que je vous ai soumises ainsi qu'au P. de Barenton, et auxquelles ce

(1) Le révolutionnaire Görres, de Coblentz, après avoir voulu d'abord livrer son pays à la France victorieuse, s'associa plus tard au Tuyendbund et voulut asservir à l'Allemagne la France vaincue. C'est là marque d'un puissant caractère. Comme le diable, en vieillissant, il se fit quelque peu ermite, et, à soixante ans, il publia sa *Mystique*. G. F.

dernier n'a répondu que par prétérition, procédé simple, à la vérité, mais peu concluant.

Je n'ai rien trouvé dans Görres qui expliquât pourquoi les auteurs catholiques contemporains, le P. Roure, par exemple, et d'autres encore, s'obstinent à vouloir contester des faits qu'il leur serait si facile, d'abord de contrôler par eux-mêmes, et ensuite d'expliquer soit par des lois inconnues de la nature, soit par le diable s'ils préfèrent cette explication. Et non plus je n'ai rien trouvé dans Görres qui m'éclaire sur la raison qu'a bien pu avoir le P. de Barenton de me dédier, en collectivité, ses considérations — d'ailleurs intéressantes — sur l'Eloa d'Alfred de Vigny. Le P. de Barenton ne répond pas volontiers à mes réflexions, mais beaucoup plus volontiers il me mêle à ce dont je ne m'occupe pas et m'attribue des idées que je n'ai point formulées. Je n'adhère pas à l'hypothèse-diable dans l'ensemble des phénomènes dont il s'agit, c'est vrai, mais je la reconnais dialectiquement forte, une fois admis le point de départ.

Pour en revenir à Görres et à sa *Mystique*, je regrette que le P. de Barenton ait omis de me signaler les passages qu'il croit susceptibles de m'intéresser plus spécialement et de me confondre. Moi, je lui indique ceux auxquels je me réfère, même quand il s'agit d'ouvrages en un volume. La *Mystique* en comporte cinq, formant environ 2,500 pages de traduction française (chez Poussielgue). Un peu de précision serait utile dans une telle masse de documents. Je viens de relire plus spécialement le 3e tome (Mystique naturelle) qui fait pont entre les deux premiers (Mystique divine) et les deux derniers (Mystique diabolique) et, je le répète, je n'ai rien trouvé qui pût modifier ma façon de voir.

Par contre, j'ai salué au passage de vieilles et toujours charmantes connaissances, en fait d'historiettes, notamment celle de Christine l'Admirable (2e édit. II, chap. XXII, page 344 : Du vol dans l'extase) « qui s'envola dans des forêts éloignées, où elle vécut sur les « arbres, comme les oiseaux. Là, ne trouvant rien à « manger, elle souffrit horriblement de la faim. Elle « ne voulut pas cependant retourner parmi les « hommes ; mais elle préféra vivre seule avec Dieu « dans la solitude. Elle pria donc le Seigneur de « prendre en pitié sa détresse ; et aussitôt son sein, « contre le cours naturel des choses, se remplit de lait « dont elle se nourrit pendant neuf semaines. »

Tout ce qui m'étonne, puisque l'on me cite Görres comme une autorité, c'est qu'après avoir lu le récit de tels phénomènes de lévitation et... d'autolactation chez une vierge, des ecclésiastiques, lesquels devraient y croire au moins autant que moi, osent contester les simples petits faits de soulèvement d'une table, que des commissions de chercheurs sérieux et désintéressés viennent soumettre au public après les avoir photographiés, comme nous l'avons fait à Montfort-l'Amaury ; c'est qu'un savant de l'envergure de Crookes ne puisse faire accepter de ces mêmes religieux son propre témoignage et celui des appareils d'enregistrement qu'il a établis. J'avoue que cela me confond un peu.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués et les meilleurs.

G. DE FONTENAY.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

*** *Alexandre Dumas et le Merveilleux.*

Ce pourrait être le titre, non d'un article, mais d'un volume, et même de huit volumes, comme M. Parigot les a faits sur les Dumas.

Le célèbre conteur, dont on vient de célébrer le centenaire, a été tenté par tous les genres de merveilleux. Il était lui-même, de par son sang africain, superstitieux comme un Cafre. Ses *Mémoires*, ses innombrables causeries égotistes regorgent d'avertissements mystérieux, de prédictions, de songes prophétiques par lesquels la Providence s'était complue à éclairer et à guider son enfant de prédilection, le grand Dumas. Il eut Douglas-Hume pour compagnon de voyage en Russie ; c'est lui qui fit connaître le célèbre somnambule Alexis, dont la lucidité inspira à Balzac l'admirable épisode de la conversion du docteur Minoret, dans *Ursule Mirouet*. Mais, malheureusement, on peut soupçonner une telle part de fantaisie dans le récit des choses merveilleuses dont Dumas fut le héros ou le témoin, qu'il n'y a pas grand parti à en tirer pour une publication aussi rigoureuse sur l'exactitude des faits que l'*Écho du Merveilleux*.

De même, dans ses romans, la partie merveilleuse n'est jamais que de seconde main, résultat de lectures de la veille, d'une assimilation hâtive. Il a fait un volume entier, les *Mille et un fantômes*, avec le merveilleux slave, les vampires... etc., compilation sans critique. Dans les *Frères Corses*, la *Femme au collier de velours*, le *Trou de l'enfer*, l'élément merveilleux n'est qu'un moyen d'effets dramatiques. Dans *Balsamo* les mystères de l'illuminisme, du magnétisme, de l'alchimie sont très heureusement mis en œuvre. Les personnages de l'alchimiste centenaire Althotas « instruit par les sept esprits supérieurs dans tout ce qu'apprennent les

anges pour comprendre Dieu » ; de Lucrezia Feliciani, la voyante qui mène une double vie, celle de l'extase où elle adore son mari et celle de la réalité où elle en a peur et veut le fuir, sont habilement composés. La curieuse figure de Cagliostro les domine. Il est « celui qui voit dans les ténèbres, qui agit malgré les éléments, qui vit malgré la mort». Le récit de sa jeunesse et de son initiation, qu'il fait à des auditeurs voilés de suaires dans le vieux burg de Danenfels, est extrêmement amusant :

« ...Lorsque j'atteignis ma quinzième année, j'étais déjà initié aux principaux mystères de la nature. Je savais la botanique : non pas cette science étroite que chaque savant circonscrit à l'étude du coin du monde qu'il habite ; mais je connaissais les soixante mille familles de plantes qui végètent par tout l'univers. Je savais, quand mon maître m'y forçait en m'imposant les mains sur le front et en faisant descendre dans mes yeux fermés un rayon de la lumière céleste, je savais, par ma contemplation presque surnaturelle, plonger mon regard sous le flot des mers et classer ces monstrueuses et indescriptibles végétations qui flottent et se balancent sourdement entre deux couches d'eau vaseuse et couvrent de leurs rameaux gigantesques le berceau de tous ces monstres hideux et presque sans forme que la vue de l'homme n'a jamais atteints...

« Je m'étais en outre adonné aux langues mortes et vivantes. Je connaissais tous les idiomes qui se parlent depuis le détroit des Dardanelles jusqu'au détroit de Magellan. Je lisais ces merveilleux hiéroglyphes écrits sur ces livres de granit qu'on appelle les Pyramides. J'embrassais toutes les connaissances humaines, depuis Sanchionaton jusqu'à Socrate, depuis Moïse jusqu'à saint Jérôme, depuis Zoroastre jusqu'à Agrippa.

« J'avais étudié la médecine non seulement dans Hippocrate, dans Galien, dans Averroës, mais encore avec ce grand maître qu'on appelle la nature. J'avais surpris les secrets des Cophtes et des Druses. J'avais recueilli les semences fatales et les semences heureuses.

« Je pouvais, quand le simoun et l'ouragan passaient sur ma tête, livrer à leur souffle des graines qui allaient porter loin de moi la mort ou la vie, selon que j'avais condamné ou béni la contrée vers laquelle je tournais mon visage souriant ou courroucé.

« Ce fut au milieu de ces études, de ces travaux, de ces voyages que j'atteignis ma vingtième année.

« Un jour, mon maître vint me trouver dans la grotte de marbre où je me retirais pendant la grande chaleur du jour. Son visage était à la fois austère et souriant. Il tenait à la main un flacon.

« — Acharat, me dit-il, je t'ai toujours dit que rien ne naissait, que rien ne mourait dans le monde, que le berceau et le cercueil étaient frères ; qu'il manquait seulement à l'homme, pour voir clair dans ses existences passées, cette lucidité qui le fera l'égal de Dieu, puisque du jour où il aura acquis cette lucidité, il se sentira immortel comme Dieu. Eh bien ! j'ai trouvé le breuvage qui dissipe les ténèbres, en attendant que j'aie trouvé celui qui chasse la mort. Acharat, j'ai bu hier ce qui manque à ce flacon ; bois le reste aujourd'hui.

« J'avais une grande confiance, j'avais une vénération profonde pour mon digne maître, et cependant ma main trembla en touchant le flacon que me présentait Althosas, comme la main d'Adam dut trembler en touchant la pomme que lui offrait Ève.

« — Bois, me dit-il en souriant.

« Alors, il m'imposa les mains sur la tête comme il avait coutume de faire lorsqu'il voulait momentanément me douer de la double vue.

« — Dors, me dit-il, et souviens-toi !

« Je m'endormis aussitôt. Alors, je rêvai que j'étais couché sur un bûcher de bois de santal et d'aloès ; un ange qui passait, portant de l'Orient à l'Occident la volonté du Seigneur, toucha mon bûcher du bout de l'aile, et mon bûcher prit feu.

« Mais, chose étrange, au lieu d'être ému par la crainte, de redouter cette flamme, je m'étendis voluptueusement au milieu des langues ardentes, comme fait le phénix, qui vient puiser une nouvelle vie au principe de toute vie.

« Alors, tout ce qu'il y avait de matériel en moi disparut : l'âme seule resta, conservant la forme du corps, mais transparente, impalpable, plus légère que l'atmosphère où nous vivons et au-dessus de laquelle elle s'éleva. Alors, comme Pythagore, qui se souvenait d'avoir été au siège de Troie, je me souvins des trente-deux existences que j'avais déjà vécues.

« Je vis passer sous mes yeux les siècles, comme une série de grands vieillards. Je me reconnus sous tous les noms que j'avais portés depuis ma première naissance jusqu'à ma dernière mort ; car vous le savez, mes frères, les âmes, ces innombrables émanations de la divinité, qui, à chacun de ses souffles, s'échappent de la poitrine de Dieu, les âmes remplissent l'air. Elles se distribuent en une nombreuse hiérarchie, depuis les âmes sublimes jusqu'aux âmes inférieures, et l'homme qui, au moment de sa naissance, aspire, au hasard peut-être, une de ces âmes préexistantes, la rend, à l'heure de son trépas, à une carrière nouvelle et à de successives transformations.

« Quand je me réveillai je sentis que j'étais plus qu'un homme ; je compris que j'étais presque un Dieu. »

Le beau rêve du Sur-Homme, dont s'amusa depuis des siècles la misère de l'humanité, est présenté de manière à séduire l'imagination populaire. Dumas l'a présenté encore, d'une manière un peu réduite, dans *Monte Christo*. Nul doute que ses romans n'aient fait beaucoup pour maintenir dans les foules l'idéalisme et le goût du surnaturel.

Peut-être se rappelle-t-on les études que nous avons publiées ici sur la Légende du petit Homme Rouge des Tuileries. Elles avaient paru intéresser plusieurs de nos lecteurs, de qui nous reçûmes des communications qui contraignirent d'ajouter plusieurs post-scriptum aux premiers articles. On trouve dans Dumas (Impressions de voyage : la *Villa Paleméré*) une contribution à cette histoire. Il assure la tenir du prince de Montfort (Jérôme Napoléon, frère de l'Empereur).

Un soir, après avoir beaucoup causé de la vie intime de l'Empereur, de ses habitudes, de ses manies, de ses superstitions, Dumas demanda au prince ce qu'il fallait croire du petit Homme Rouge.

— J'ai souvent entendu parler, dans la maison de mon frère, de cette singulière apparition, répondit-il ; mais je n'ai jamais vu l'étrange personnage que l'on prétend s'être mis trois fois en communication avec l'Empereur : la première fois à Damanhour en Egypte ; la seconde fois, aux Tuileries, au moment où fut décidée la malheureuse campagne de Russie, et la troisième fois, pendant la nuit qui précéda la bataille de Waterloo. Mais, à mon défaut, voici la princesse Galitzin qui sait sur lui des choses merveilleuses qui lui ont été racontées par son vieil ami Zaionczek.

Zaionczek, proscrit polonais et l'un des braves généraux de l'Empire, mourut vice-roi de Pologne. Il avait vu, lui, le petit Homme Rouge.

Un jour donc, à Damanhour, Zaionczek, revenant de charger des Arabes, veut entrer dans la maison du cheik où logeait Bonaparte ; mais l'aide de camp Croizier et le général Desaix l'en empêchent. Bonaparte était en conférence avec le petit Homme Rouge. Qu'était-ce que ce petit Homme Rouge? On ne savait. Un sorcier turc qui venait dire la bonne aventure au général, d'après Bourrienne. Bonaparte avait dit seulement :

— « J'attends le petit Homme Rouge, vous le laisserez entrer. »

Une demi-heure après, un Turc, haut de cinq pieds à peine, ayant la barbe et les sourcils roux, et vêtu d'une robe ponceau, s'était présenté à la porte ; il avait été aussitôt introduit.

Les trois jeunes officiers attendent la sortie du sorcier pour se faire dire aussi la bonne aventure. Le petit Homme Rouge ne se fait pas prier.

A Croizier, il dit :

— On t'appelle brave parmi les braves. Cependant tu auras un instant de défaillance et tu paieras cet instant de ta vie.

A Desaix :

— Défie-toi du mois de juin et du curé de Marengo.

A Zaionczek il remit un talisman, un parchemin sur lequel il traça quelques hiéroglyphes à l'encre rouge, et il l'assura que ce talisman le préserverait des boulets et des balles.

Nul des trois ne revit le petit Homme Rouge.

Quelques jours plus tard, Croizier, sous les yeux de Bonaparte, chargeait des mamelucks qui venaient insolemment parader près du camp. Les mamelucks tinrent bon et ramenèrent les guides de Croizier. Bonaparte se mit en fureur et traita son aide de camp si durement que Croizier jura de se faire tuer. Il tint son serment à Saint-Jean-d'Acre.

Quant à Desaix, nul n'ignore qu'il fut tué le 14 juin, sur le champ de bataille de Marengo, d'une balle tirée, selon la tradition, par le curé du village.

Zaionczek, qui ne croyait guère à son talisman, commença d'en faire grand cas lorsqu'il eut appris ces deux morts prédites par l'Homme Rouge. Il mit le parchemin à son cou et ne le quitta plus jamais, et lui, qui avait déjà reçu sept blessures lorsqu'il rencontra le sorcier turc, n'en reçut plus une seule en treize ans.

Un jour seulement, dans la retraite de Russie, portant la main à son cou, il ne trouva plus le parchemin qu'il avait encore la veille.

Sans nul doute, le talisman, dont le cordon avait dû se rompre, était resté dans le lit où il avait passé la nuit. Il l'envoie chercher par un aide de camp au galop. Mais l'aide de camp ne galopa pas assez vite : un boulet renversa Zaionczek, lui brisa la jambe.

On fut obligé de la lui couper, ce qu'il ne permit qu'après avoir recouvré et solidement noué à son cou le fameux parchemin. Cette blessure fut du reste l'origine de sa haute fortune. Fait prisonnier par les Russes, il entra dans la faveur d'Alexandre et obtint la vice-royauté de Pologne.

GEORGE MALET.

La possédée de Grèzes

On nous a fait remarquer avec juste raison que, parmi les différents documents que nous avons publiés dans notre dernier numéro sur le cas de la sœur Saint-Fleuret, il ne s'en trouvait pas un qui émanât d'un théologien ou, tout au moins, d'un prêtre.

Nous réparons aujourd'hui cette omission.

Voici la partie essentielle d'une étude fort intéressante de M. le vicaire général Touzery, directeur de l'*Union Catholique*, de Rodez :

Mgr Bourret, conformément à la règle tracée par le *Rituel romain*, qui recommande de ne pas croire aisément à l'obsession ou à la possession du démon, avait, comme nous l'avons déjà dit, refusé l'autorisation d'exorciser la sœur Saint-Fleuret.

Les sœurs firent donc appel au dévouement et à la science médicale bien connue de M. Séguret, de Laissac.

Dans une interview, M. le docteur a déclaré que ses remèdes ont été absolument inefficaces.

La raison qu'il en donne ne nous paraît pas péremptoire ; il suppose, en effet, que la malade s'est crue possédée, tandis que ceux qui l'ont vue d'une manière permanente, constatent qu'elle-même n'a jamais eu cette idée ; elle a cru voir le démon à côté d'elle, comme la souris voit le chat qui la tourmente et s'apprête à la dévorer ; mais elle ne s'est jamais, en aucune façon, identifiée avec lui, comme cela se produirait, vraisemblablement, par le phénomène de l'autosuggestion.

Quoiqu'il en soit de cette hypothèse, une chose est certaine, c'est que les remèdes scientifiques n'ont pas abouti.

Cet insuccès et l'aggravation du mal excitaient de plus en plus, chez les personnes qui entouraient la douloureuse victime, le désir de la faire exorciser.

Mais Mgr Bourret se montrait inflexible. Il était aisé de comprendre qu'il ne reviendrait pas sur sa décision ; il refusait en effet de recevoir à l'évêché la sœur Saint-Fleuret, qu'on aurait voulu lui conduire.

C'est alors que les directrices de la maison eurent l'idée de prendre la malade à Montpellier, où elles venaient d'accepter la charge d'un orphelinat.

En même temps qu'il leur semblait avantageux de la changer de milieu, elles espéraient obtenir, dans ce nouveau diocèse, la faveur qu'elles sollicitaient inutilement dans celui de Rodez.

Elles ne furent pas déçues dans leur attente. Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, les reçut avec une grande bonté et il voulut bien autoriser un religieux de sa ville épiscopale à procéder aux cérémonies de l'exorcisme.

Pendant un mois environ, les prières de l'Eglise furent prononcées sur la malade.

*
* *

Dans ces adjurations solennelles contre l'esprit du mal, le prêtre délégué par l'autorité ecclésiastique lui adresse, au nom de Jésus-Christ, diverses questions. Il le somme de lui déclarer son nom, de lui dire le nombre des démons qui se sont emparés avec lui de la victime qu'il obsède ; il lui demande le motif qui l'a porté à cet attentat contre une créature humaine.

Parfois ces exorcismes se font d'une manière publique et solennelle. Les directeurs de la maison de Grèzes ayant toujours désiré que l'état de la sœur Saint-Fleuret ne fût pas connu du public, on tint la cérémonie secrète et ceux qui y assistèrent n'ont jamais rien dit des réponses qui furent données en cette circonstance ou dans les exorcismes suivants.

Du reste, bien que nous connaissions depuis longtemps Madame la supérieure et Monsieur le directeur de l'orphelinat de Grèzes et que nous les ayons fréquemment rencontrés, nous aurions regardé comme une indiscrétion de leur adresser la moindre question à ce sujet.

Dans une circonstance, nous avons visité l'orphelinat de Grèzes ; mais nous nous sommes bien gardé de faire allusion à cette douloureuse épreuve de la maison. Il a fallu que la question fût introduite dans le domaine public et dénaturée par les fausses allégations de la presse pour nous déterminer à vérifier nous-même les faits dont nous avions précédemment entendu parler.

Quelques personnes très sérieuses, qu'on appelait sans doute pour connaître leur appréciation, ont assisté en diverses circonstances aux exorcismes faits en faveur de la sœur Saint-Fleuret. Sans nous rapporter ce qu'ils avaient vu et entendu, ces divers témoins se sont accordés à nous dire que cette cérémonie occasionne, chez la malade, une crise violente, qu'au moment où elle s'accomplit la sœur Saint-Fleuret n'est plus reconnaissable ; sa physionomie prend un aspect féroce ; en entendant ses réponses, on ne reconnaît pas sa voix.

A la suite de l'exorcisme, on constate toujours dans son état une amélioration très caractérisée ; mais le mal ne tarde pas à reprendre le dessus.

Nous reproduisons ces détails sous toutes réserves, puisque nous n'avons jamais eu nous-même l'occasion d'assister à des cérémonies de ce genre ; et nous n'avons garde d'ailleurs d'apprécier ces phénomènes mystérieux.

Après avoir quitté Montpellier, la sœur Saint-Fleuret fut conduite à Lourdes, où on obtint également de Mgr l'Evêque de Tarbes la permission de la faire exorciser.

Elle y revint à plusieurs reprises. Pour faire ce voyage, on la revêtait d'habits laïques ; pendant toute la durée du trajet, elle subissait une crise très aiguë, ce qui était fort gênant pour les personnes qui l'accompagnaient.

Dans une circonstance, ce fut le Père Marie-Antoine qui fit la cérémonie.

Chaque fois, on put obtenir quelque amélioration passagère ; mais il n'y eut pas d'autre résultat apparent.

*
* *

Lorsque Mgr Germain fut nommé évêque de Rodez, les directeurs de la maison de Grèzes s'empressèrent de lui révéler le triste état de leur pauvre malade.

Tout le monde connaît la prudence et l'extrême bonté de Mgr Germain. En écoutant ce récit, il se montra tout disposé à voir la sœur Saint-Fleuret, et il fut décidé qu'on la lui présenterait au retour d'un pèlerinage à Ceignac, où on se proposait de la conduire.

Ce projet est effectivement réalisé et on amène la malade à l'évêché, où Sa Grandeur la reçoit avec une parfaite bienveillance.

Monseigneur n'est pas peu surpris de se trouver en présence d'une personne qui paraît douce, calme, en pleine possession d'elle-même, mais qui s'obstine à l'appeler : *Madame*. En vain il s'efforce de lui faire entendre qu'il

n'est pas une dame, qu'il est bien l'évêque du diocèse; la malade, qui paraît avoir de bons yeux et de bonnes oreilles, ne comprend rien à ce qu'il lui dit sur ce point.

Dans sa paternelle condescendance, Mgr Germain consent à procéder lui-même pour quelques-instants aux cérémonies de l'exorcisme.

Il commence en effet; mais voilà qu'aussitôt la jeune sœur, saisie d'un transport de fureur, se précipite avec rage sur le magnifique pontifical où Sa Grandeur lit les prières de l'exorcisme.

Cette scène imprévue provoque une certaine émotion. Mgr l'évêque était d'ailleurs attendu et ne pouvait point prolonger indéfiniment l'entrevue.

Sans se prononcer sur cet incident et sans rien décider au sujet de l'opportunité d'une enquête, il permet que la malade soit autorisée lorsqu'on le jugera vraiment utile pour la soulager.

* * *

La cérémonie de l'exorcisme a donc été renouvelée en diverses circonstances.

Elle a été faite notamment par Mgr Vic, missionnaire apostolique, qui exerce son ministère dans les contrées de la Chine.

Nous n'avons pas eu personnellement l'occasion d'entendre notre éminent compatriote manifester les impressions qu'il avait éprouvées en exorcisant la sœur Saint-Fleuret. Mais deux hommes très dignes de foi l'ont entendu déclarer, nous ont-ils affirmé, qu'il lui semblait difficile de donner de ces faits une explication naturelle vraiment plausible.

Lui-même a adressé à l'esprit du mal plusieurs questions en chinois, et sans qu'il y ait eu de véritable conversation en cette langue, il a cru constater que son interrogation était toujours comprise et il a entendu, selon le cas, les mots chinois qui signifient *oui* et *non*.

Mgr Livinhac, l'éminent supérieur des Pères Blancs et l'apôtre de l'Ouganda, a vu également la malade qui lui a crié nettement, dans la langue de l'Ouganda, le mot qui signifie : *va-t-en*.

Inutile de faire observer que, dans son état ordinaire, la sœur n'entend et ne parle que le français et le patois du pays. Mais, ceux qui la voient au moment de l'exorcisme sont tout étonnés d'observer certains phénomènes analogues à ceux que les théologiens donnent comme les signes de l'état de possession.

Alors elle semble saisir le sens des questions qui lui sont adressées en langue latine. Elle y répond généralement en français; mais quelquefois elle le fait en latin.

La science essaie bien d'expliquer ce phénomène par l'autosuggestion; mais les raisons qu'elle donne paraissent peu accessibles aux meilleurs esprits; on est parfois à se demander si elle ne les a pas imaginés pour jeter de la poudre aux yeux sans avouer son impuissance.

* * *

Il y a d'autres faits qui nous ont été certifiés et dont il paraît difficile de trouver la raison dans un simple état de maladie nerveuse.

En plusieurs circonstances la sœur a demandé à se rafraîchir.

On a voulu tenter des expériences. On lui présentait, sans qu'aucun signe extérieur lui permît d'en distinguer la différence, tantôt de l'eau ordinaire, tantôt de l'eau de Lourdes, tantôt de l'eau bénite.

D'après les témoignages les plus sérieux, voici ce qu'on a constaté.

Si la sœur Saint Fleuret boit de l'eau naturelle, elle le fait tout simplement, sans qu'il se produise rien d'anormal.

Lui offre-t-on de l'eau de Lourdes, dès qu'elle l'a goûtée, elle fait la grimace; elle la trouve détestable; elle finit cependant par l'avaler.

Mais si c'est de l'eau bénite qu'on lui apporte, dès qu'elle l'approche de ses lèvres, elle s'écrie qu'on la brûle, et elle la rejette avec fureur.

Toutefois, il n'est pas exact, comme on l'a prétendu, que la vue d'une chose bénite ou sacrée suffise pour provoquer chez elle les crises qui la font tant souffrir. D'ordinaire ces objets ne produisent pas sur elle une impression sensible.

Il en est tout autrement de la Sainte-Eucharistie.

La sœur qui demeure dans la même chambre qu'elle et qui s'occupe de la soigner, s'est trouvée malade et on a voulu lui apporter la sainte Communion.

Dès que la divine Eucharistie a paru, la sœur Saint-Fleuret, qui se trouvait présente, s'est mise dans un effroyable état d'exaspération.

Cette circonstance et plusieurs autres ont permis de constater que la présence d'une hostie consacrée produit un résultat toujours semblable, tandis que la sœur demeure pleinement indifférente lorsqu'on apporte un pain d'autel non consacré, alors même que toutes les circonstances extérieures paraissent identiques.

Ces phénomènes et autres semblables ne peuvent être expliqués qu'à grand'peine par les sciences médicales. Avec l'hypothèse d'une possession diabolique, les difficultés semblent disparaître.

Un prêtre, témoin à Lourdes de la transformation extérieure produite à la procession du Saint-Sacrement sur sœur Saint-Fleuret qu'il ne connaissait pas, en parut profondément bouleversé.

Il déclara aux personnes qui accompagnaient la malade qu'un tel spectacle démontrait à ses yeux le mystère de la présence réelle.

* * *

Il m'en a coûté de faire entrer ainsi dans le domaine public les faits d'un ordre si délicat qui viennent d'être signalés

Toutefois cet exposé m'a paru nécessaire pour couper court au déluge d'inventions et d'interprétations qui, pendant plusieurs jours, ont envahi les journaux.

Après avoir pendant quelques jours recueilli des renseignements aussi précis que possible auprès des diverses personnes qui étaient en mesure de m'en donner, l'idée m'est venue de me rendre à Grèzes pour voir personnellement la sœur Saint-Fleuret que je ne connaissais pas et que je n'avais jamais rencontrée.

Avant de me la présenter, on a cru bon de me prévenir du phénomène qui se produit toutes les fois qu'elle voit un prêtre. J'ai répondu qu'on m'avait parlé depuis longtemps de cette étonnante singularité.

C'était lundi dernier, 23 juin. J'entre au parloir avec deux ou trois confrères des environs, et nous attendons l'arrivée de la pauvre malade.

Elle entre très modestement; sa physionomie respire le calme, la candeur et la simplicité; je lui trouve même un air distingué.

Sa manière de se présenter indique qu'elle croit se trouver devant des personnes qui lui sont connues.

— Voici une visite, lui dit-on, en me désignant.

— C'est la mère Saint-François, répond-elle aussitôt. On m'informe alors qu'elle me prend pour la maîtresse des novices de la maison.

J'ai beau lui répéter qu'elle se trompe, que je suis prêtre. Elle paraît ne rien entendre.

Un de mes confrères insiste pour la tirer d'illusion, ses efforts n'aboutissent pas plus que les miens.

Dans le cours de la conversation, elle entend tout ce qu'on lui dit ; elle y répond avec une parfaite discrétion.

On lui parle des journalistes qui sont venus la visiter.

— « Je les ai bien vus, dit-elle ; mais que viennent-ils donc faire ici ? Combien j'aimerais mieux qu'on me laissât en paix !

« Je sais bien que je suis orgueilleuse ; mais je n'aurais pas cru être humiliée au point de devenir l'occasion de tant d'ennuis pour la maison qui me donne ses soins.

« On vient de me dire que M. Touzery, qui rédige le journal l'*Union catholique*, est arrivé à Grèzes ; mais celui-là ne vient pas me voir.

« Ah ! si je savais où il est, comme je voudrais le rencontrer !

— Et pourquoi le désirez-vous tant ?

— Pouvez-vous l'ignorer ? Il est prêtre et il y a si longtemps que je demande un confesseur.

— Comme il ne demeure pas ici, il n'a peut être pas les pouvoirs nécessaires.

— Un prêtre comme lui doit bien avoir tous les pouvoirs.

« D'ailleurs, quand même il ne les aurait pas, est-ce que vous ignorez qu'en cas de nécessité, tout prêtre peut confesser ?

« Depuis plusieurs années je n'ai pu voir aucun prêtre, et vous croyez qu'il n'y a pas là une véritable nécessité ? »

Elle nous dit alors qu'elle ne connaît pas M. le curé de la paroisse, que M. le curé-doyen de Laissac la visitait lorsqu'elle était novice, mais que depuis cette époque, elle ne l'a plus vu.

On essaie de profiter de cette circonstance pour lui montrer qu'il y a là un mystère, qu'elle est dupe de quelque illusion. Elle ne saisit pas.

— Qu'est-ce que vous dites ? Je ne vous entends pas.

Inutile de rappeler les autres détails de cette conversation que j'ai cru bon de relater en toute simplicité, pour mieux faire comprendre l'état pénible de cette pauvre patiente.

Comment expliquer ce phénomène ?

Il me paraît impossible de soupçonner là de la supercherie. Il y a une sorte d'hallucination ; mais combien elle est étrange !

Si le démon s'est emparé des sens de cette pauvre victime, dont toutes les paroles respirent l'humilité et la résignation, je conçois dans une certaine mesure ces phénomènes extraordinaires.

Au contraire, les explications scientifiques données jusqu'à ce jour me paraissent au moins aussi nuageuses que les faits dont elles prétendent rendre compte.

Quoi qu'il en soit, la sœur Saint-Fleuret m'inspire une bien sincère et profonde compassion : et je crois remplir un impérieux devoir de charité en la recommandant instamment aux prières de tous nos lecteurs et particulièrement aux pieux *memento* de tous mes confrères dans le sacerdoce chaque fois qu'ils célébreront le divin sacrifice.

Je crois devoir ajouter que les personnes qui voient de plus près la sœur Saint-Fleuret ont cru devoir garder à son sujet la discrétion la plus absolue.

Je n'ai cherché qu'à faire confirmer par elles l'exactitude des principaux faits que je connaissais déjà et que je viens de relater.

La sœur Saint-Fleuret déplore, m'a-t-on dit, qu'on ait tiré son nom de l'obscurité où elle désire vivre et mourir, et les directeurs de l'orphelinat de Grèzes ne sont pas moins contrariés de cette publicité inattendue.

D'autre part, l'autorité ecclésiastique aurait désiré avec raison qu'une question de ce genre ne fût pas livrée aux discussions de la presse.

On m'assure que la pauvre patiente ne prend presque pas de nourriture.

Jamais, cela va sans dire, on ne l'applique aux soins ou à la surveillance des enfants.

En temps ordinaire, elle s'occupe de quelque travail manuel, et elle semble n'avoir d'autre désir que d'accomplir la volonté de Dieu.

En terminant, je tiens à déclarer que le seul amour de la vérité m'a inspiré cette relation.

Si les supérieurs de Grèzes trouvent qu'il m'est échappé quelque indiscrétion, c'est contrairement à ma volonté, je les prie de vouloir bien m'excuser.

Je tiens d'ailleurs à répéter que je ne fais ici que traduire mes impressions personnelles de prêtre et de journaliste et que j'approuve d'avance toutes les décisions et appréciations de l'autorité ecclésiastique sur ces faits, qu'il ne m'appartient pas de juger.

J. TOUZERY.

TABLEAU MYSTÉRIEUX

Nous donnons, sous toutes réserves, le récit suivant, de *Light of Truth* dont nous trouvons la traduction dans la *Revue Spirite*.

On montre, à Washington, un tableau mystérieux représentant le Christ, peint par Henry Hammond Ahl. Ce tableau, qui n'est pas terminé, attire la plus grande attention. D'après le représentant à Washington du journal de Springfield, l'*Union*, cette peinture intrigue savants et hommes du monde. On la connaît sous la désignation de : « A l'ombre de la Croix » et son histoire est aussi intéressante que sa production est inexplicable.

Après avoir étudié dans les centres artistiques de l'ancien monde, M. Alh était rentré en Amérique et avait établi son atelier à Springfield, Mass., où, pendant quelque temps, il peignit des portraits et des paysages. Sur le conseil de quelques amis il tourna son attention vers les sujets religieux, et commença entre autres un portrait du Christ de grandeur naturelle. Il ne réussit pas à réaliser son idéal, et cette ébauche interminable finit par devenir pour lui une cause de chagrin.

Parmi les visiteurs de son atelier se trouvait un conférencier pour sujets bibliques, très connu, qui s'intéressa profondément à ce tableau, et essaya de faire comprendre à l'artiste l'aspect du Christ, tel qu'un rêve saisissant le lui avait montré. L'artiste chercha vainement à reproduire cet idéal, et il y

avait renoncé, quand la vision se retraça soudain à son esprit. Il commença aussitôt à faire un tableau du Christ très frappant.

Désireux de savoir ce que le conférencier en dirait, il l'envoya chercher. Dès que celui-ci fut entré dans l'atelier, il s'écria : « Eh bien! vous avez peint le Christ tel que je l'ai vu! »

Peu de temps après, M. Ahl eut affaire à son atelier pendant la nuit et il fut étonné en s'apercevant que son tableau était visible dans l'obscurité, que le Christ semblait marcher à la clarté de la lune, et qu'au-dessus et derrière lui se voyait une croix.

Sa première idée fut que la lune donnait sur le tableau à travers quelque fenêtre et que la croix était un effet d'ombre. Puis il se rappela qu'il n'y avait pas de lune ce soir-là. Il n'entrait pas dans l'atelier un seul rayon de clarté du dehors et pourtant le tableau brillait d'une lumière douce. Il n'avait pas songé à mettre de croix dans son tableau et cependant la croix était là, bien visible, à la lueur propre de la peinture. Ce phénomène était inexplicable. Les peintures employées étaient des couleurs usuelles. Il fut si profondément impressionné qu'il ne toucha plus à son tableau, qui est resté inachevé jusqu'à ce jour.

Cette peinture fut achetée par un médecin de Washington et emportée dans cette ville, où elle fut montrée à des savants qui reconnurent l'impossibilité de donner aucune explication. Elle est exposée publiquement et a été le sujet de bien des sermons. Un ministre protestant disait : « Ce tableau est ce que j'ai vu de plus étonnant; que ce soit par suite d'un hasard merveilleux ou que ce soit un prodige, il fera plus pour attirer l'attention sur le Christ que tout ce qui s'est produit à notre époque. »

A la lumière ordinaire le tableau représente une figure du Sauveur, debout, de grandeur naturelle, vêtu du simple vêtement des Galiléens, une main sur la poitrine, l'autre pendante sur le côté. Dans l'obscurité, la figure semble marcher dans un clair de lune. Elle paraît se mouvoir. Le visage, les vêtements, les mains ressortent avec une clarté étonnante. Derrière ce Christ, qui semble vivant, on voit une croix bien dessinée.

Le tableau est exposé dans une chambre dont toute lumière est exclue par d'épais rideaux sombres. Quand on entre on ne voit tout d'abord rien. L'introducteur explique que, par suite de l'éclat de la lumière du dehors, il faut environ cinq minutes pour distinguer quelque chose; mais au bout de ce temps l'œil s'habitue à l'obscurité, la lueur apparaît et, si l'on regarde le tableau avec attention, on perçoit tous les détails. Le phénomène se produit, littéralement.

Il n'y a pas d'artifice, et il ne peut y en avoir. Toute lumière est éteinte, et les spectateurs intrigués examinent minutieusement et peuvent tourner tout autour, en promenant leurs mains derrière, devant, sur le cadre, pour tâcher, mais inutilement, de découvrir le secret.

M. Ahl voudrait bien le connaître, ainsi que le propriétaire du tableau, car s'il est possible de mêler aux couleurs une substance qui les rende lumineuses pendant des années, la fortune de celui qui trouvera ce secret est faite. Mais M. Ahl n'a jamais été capable de refaire un tableau doué des propriétés de son fameux : « A l'ombre de la Croix. »

Le plus merveilleux reste à dire. C. H. Claudy, qui habita autrefois Springfield et qui, maintenant, est directeur de « l'Inventeur américain », s'est intéressé à ce tableau à un point de vue scientifique et est parvenu à le photographier à sa lueur propre. Il a prolongé l'exposition pendant trente-six heures et, au développement, la peinture est apparue telle qu'on la voit dans le jour, sans la croix.

A PROPOS DE LA MARTINIQUE

Lorsqu'un prophète ou un ami de Dieu incite les hommes à se souvenir qu'ils ne sont rien devant l'Absolu et qu'ils doivent chercher la simplicité et non l'orgueil, tous ces annonciateurs sont traités de gêneurs et on les accable de sarcasmes et de calomnies.

On place toute sa foi dans le plan mental où les déductions des pontifes de la science, devenue le seul culte écouté, doivent réduire à néant ce qu'on nomme les « rêveries » des partisans de l'existence du monde invisible et de ses lois immuables.

La terrible catastrophe de la Martinique nous suggère ces réflexions et en suggérera de bien plus profondes au véritable observateur.

Voilà une contrée où, comme le remarque notre confrère le Dr Rozier, les faits de magie sont en honneur dans toutes les classes de la société. On se menace continuellement d'actions occultes pernicieuses, et les plans élémentals sont dans un état d'effervescence constant. De plus, le pôle magnétique de la Terre est à son époque de déplacement, époque caractérisée par des troubles géologiques toujours considérables. C'est seulement la communication de l'homme, en toute humilité, avec le plan invisible et la certitude de son unité à travers toutes les contrées et toutes les races qui aurait permis l'avertissement et sa compréhension. Mais l'homme se juge trop fort pour prier et trop savant pour tenir compte des avertissements prophétiques. Aussi laissons parler les événements.

Les peuples d'Europe, ne voulant tenir aucun compte de la solidarité humaine, laissent cambrioler un peuple faible et assistent impassibles à la mort des femmes et des enfants. L'opinion publique ne trouve moyen de se faire sentir que platoniquement, par des bonnes paroles et des dons de médicaments et d'argent. On veut être très malin et économiser les vies et les fortunes des Européens. Devant l'indifférence de l'Humanité, l'âme de la Terre s'émeut. Un tremblement de terre détruit une cité russe et fait de nombreuses victimes. Puis, un nouvel avertissement est donné dans une de nos colonies. Le Mont Pelé gronde; vite on fait appel aux représentants patentés du plan mental : une commission de savants se rend vers la montagne, examine les signes visibles et revient en disant : Rien à craindre! Quelques heures après, l'Invisible accomplissait son œuvre, et les pontifes étaient broyés et brûlés avec toute la population, tout le monde mourait..... sauf le condamné à mort. Voilà la réponse de l'Inconnu aux déductions des pontifes. Mais on n'en tiendra pas plus compte que des signes antérieurs, car les hommes ne savent plus voir et ne savent plus entendre, tant l'orgueil les aveugle et les rend sourds. Ils prétendent chacun posséder « le vrai système », la seule vérité, et cette prétention fait d'eux des incapables pour les seules vérités effectives et vivantes dérivées de la pratique réelle de la solidarité de toute l'humanité.

Quand « les camps de concentration » fleuriront en Europe, on commencera peut-être à comprendre qu'une nation qui est créée pour être le chevalier des peuples opprimés, ne doit pas calculer comme un agioteur. Mais il sera trop tard (1) !

(L'*Initiation*) PAPUS.

(1) Il faudrait vérifier un fait curieux rapporté par plusieurs habitants échappés au désastre. Il paraîtrait *qu'un mois avant la catastrophe*, tous les animaux sauvages auraient quitté les environs du Mont Pelé pour gagner le rivage de la mer. Quelle belle réponse de l'instinct à la raison humaine !

PHYSIOGNOMONIE

TÊTES COURONNÉES

XVIII

WILHELMINE DE HOLLANDE

« Je maintiendrai »

La majesté souveraine n'est pas infailliblement le naturel apanage de quiconque vient à prendre place sur un trône. Et, lorsque le diadème n'ajoute pas une hautaine sérénité aux figures qu'il nimbe, il risque fort de les écraser, ou même, parfois, de les vulgariser jusqu'au grotesque, car il faut posséder une âme vraiment royale pour savoir porter avec une noblesse simple et souriante le poids fatidique de la couronne fermée... L'âme vraiment royale se reconnaît à ceci qu'elle est *vertueuse* — je veux dire qu'elle est douée au suprême degré de force profonde et calme, d'affectivité vibrante, puis de douceur gracieuse. Or, à première vue, la physionomie de la jeune reine de Hollande manifeste intensément le caractère d'une telle âme.



Au point de vue crâniologique, cette tête peut être rangée parmi les têtes dites « mixtes », car elle semble tenir le milieu entre les deux types fondamentaux, mais elle penche néanmoins légèrement plus vers la forme dolichocéphalique, attendu que la longueur l'emporte un peu sur la largeur et que l'occiput, fortement accusé, se développe surtout en hauteur. D'un autre côté, les pariétaux antérieurs, les temporaux, puis le sommet du crâne, fort saillants, bombés et arrondis, se dessinent nettement en largeur. Semblable construction crânienne indique une mentalité remarquable par sa complexité en ce sens qu'elle favorise à peu près également et la vie instinctive, et l'intuition, et la puissance spéculative. Il y a, d'ailleurs, lutte incessante entre ces diverses facultés. Les désirs animaux, très virulents à l'origine, inclineraient naturellement l'être vers les satisfactions sensuelles, n'était que l'organe de la production imaginative, doué d'extrême activité et, pourrait-on dire, perpétuellement affamé, ne les absorbât en grande partie pour les transformer, la plupart du temps, en concepts philosophico-poétiques...

Mais, ce qui caractérise spécialement la tête de Wilhelmine, c'est que, tout en demeurant harmonieux dans son ensemble, le système facial de cette tête présente une étrange azymétrie dans les différentes parties qui le constituent. En effet, il est à considérer que du côté gauche — lequel est bien féminin — les cheveux descendent plus bas sur le front, le sourcil est plus arqué, l'œil est plus doux et plus câlin, le bas du visage est plus fin et l'oreille plus délicate que du côté droit, lequel se masculinise relativement et, par cela même, offre une plus grande sévérité de ligne et d'expression physiognomonique. Il résulte donc de cette *harmonieuse* azymétrie, que la figure de la reine se révèle, en même temps, masculine et féminine, et l'on peut tenir pour assuré que cette dualité physionomique trouve sa correspondante dans le domaine psychique.

Il est, au reste, visible que la dualité en question n'est pas exclusivement limitée au visage. Un rapide coup d'œil suffira pour nous apprendre que, s'il est aristocratiquement modelé et pur de galbe, le cou, par exemple, n'en est pas moins un peu court... Nul, je pense, ne me jettera la pierre, si j'ose nsinuer que la toute gracieuse souveraine me semble un peu large des épaules, lesquelles, d'autre part, s'affirment parfaitement féminines, c'est-à-dire bien tombantes, tandis que les bras, légèrement très musclés, apparaissent graciles et déliés. Enfin, il faudrait, comme dit Gyp, un certain « culot » pour soutenir avec feu que le buste de la reine s'impose par une plénitude exubérante. Toutefois, je ne tiendrai pas trop fort sur ce dernier point, car il se pourrait que le temps amenât là quelque changement.

Chez une femme qui serait seulement femme, telles particularités passeraient à la rigueur, auprès des esprits grinchus, pour des défectuosités. Mais chez une reine — être exceptionnel et double dans ses fonctions — il n'en va pas de même, et, ce qui ailleurs peut être regardé comme un défaut, souvent ici

devient qualité, sinon privilège. J'ai toujours observé ce fait que les femmes de caractère supérieur, réellement favorisées au point de vue intellectuel et aptes aux nobles tâches, alliaient plus ou moins, dans leur personne physique, la force virile au charme féminin.

Ces créatures d'exception forment, en général, l'élite de leur sexe. Mais, à cause de cela même, elles s'astreignent difficilement aux petites joies et aux futiles préoccupations qui gouvernent d'ordinaire la vie propre au commun du peuple des femmes. L'existence conjugale, entre autres, ne leur offre guère de chances de bonheur, car, après avoir pris conscience de leur force et cultivé leur esprit, elles ont peu de goût pour abdiquer — au moins en apparence — leur personnalité, mais elles sont, au contraire, instinctivement enclines à vouloir toujours prendre le dessus...

Maintenant, il ne faut pas non plus oublier que la physionomie de Wilhelmine emprunte des traits à deux animaux remarquables entre tous : le lion et le cheval. Le premier se manifeste par la construction osseuse de la face et régit principalement les puissances actives de l'esprit, tandis que le second influence surtout les aspirations de l'âme végétative.

Le front de la reine, très ample, est véritablement beau par la façon altière dont il se découvre vers les tempes. Pareil front décèle une superbe intelligence, puis des dispositions spéciales pour la spéculation métaphysique et le goût inné des longues méditations solitaires, des rêveries teintées de religiosité mystique.

Les sourcils, assez rapprochés des yeux intérieurement, épais et fortement tracés, presque droits, disent une inflexible volonté, beaucoup de persévérance en toutes choses et du penchant à l'autoritarisme. L'azymétrie qui les caractérise fait aussi présager cependant une certaine nervosité qui se traduit, de temps à autre, par des accès hypocondriaques d'humeur capricieuse et pessimiste, par de soudaines hésitations, puis des violences subites de geste et de langage.

Les yeux, de lobe *apparent* — à peine *saillant* — sont admirablement dessinés et ouverts et leur regard semble fait de rayonnante lumière. L'œil gauche — qui appartient davantage à la femme — exprime une bonté aimante, une douceur tendre, exquisement caressante, qui enveloppe et attire. Mais l'œil droit, — l'œil de la reine, sans doute — est moins expansif, plus scrutateur et, selon les circonstances, il peut devenir froidement incisif, sombre et presque dur...

Parce qu'il est plutôt court et que les ailes manquent un peu de relief, le nez paraît légèrement défectueux. Pourtant, la racine en est large et bien assise, ce qui fait compensation. Mais, ici encore, il faut remarquer qu'il y a différences dans les proportions, selon qu'on envisage l'organe à droite ou à gauche. A la vérité, cette différence est infinitésimale, mais enfin elle existe, car la narine droite est plus prononcée et descend imperceptiblement plus bas que celle de gauche. Ainsi construit, ce nez laisserait, avec raison, supposer une extrême sensualité, si la puissance de la racine ne mettait heureusement un frein solide à la virulence des appétits inférieurs.

Sans être absolument régulière, la bouche est belle néanmoins. Les lèvres, relativement très charnues, en sont bien modelées. Celle d'en haut paraît sensiblement plus forte que celle d'en bas, et elle se relève un peu aux coins, surtout du côté droit, où le sourire prend un air vaguement hiératique. Dans ce sourire et dans cette bouche il y a une sensibilité tressaillante, douloureusement concentrée ; il y a le désir âpre de se confier et d'aimer ; il y a enfin la mélancolie profonde de se sentir mal comprise et à jamais isolée en ce monde...

Le menton avancé saillant et arrondi, annonce une tenacité opiniâtre et de la finesse. Quant au maxillaire, il est plutôt effacé et laisse supposer plus de souplesse que d'agressivité, mais les oreilles, en revanche, s'affirment audacieuses et combatives, tandis que l'arcade zygomatique, très en largeur, révèle de grandes aptitudes pour le raisonnement analytique.

Les cheveux, abondants et fins, mais suffisamment broussailleux, disent autant de pétulance d'esprit que de vivacité dans les manières.

Influencée par les tempéraments nerveux et sanguin, la reine Wilhelmine naquit avec une robuste constitution — mais avec une constitution très particulière. Célibataire, elle pouvait à bon droit espérer longue existence et santé florissante, mais la vie conjugale l'expose à une foule d'accidents physiologiques et de tracas intimes.

Brillante en apparence, dangereuse et pénible en réalité, telle est la voie qu'elle devra suivre désormais si elle veut demeurer fidèle à la devise des princes d'Orange. Et sa destinée est certaine, car l'exceptionnelle noblesse de son caractère ne lui permettra jamais de sacrifier la Reine à la Femme...

Genia Lioubow.

Nous prévenons nos lecteurs qu'on peut s'abonner SANS FRAIS **et directement à l'*Echo du Merveilleux* dans tous les bureaux de poste.**

La Sainte-Face et la Sainte-Hostie

A la Réunion

Nous avons publié dans notre numéro du 1er avril dernier, sous la rubrique « Ça et là », le récit d'un fait véritablement extraordinaire qui s'est produit à l'église Saint-André, dans l'île de la Réunion. A l'exposition du Saint-Sacrement le curé s'aperçut que la Sainte-Hostie reflétait l'image du Christ. De nombreux témoins se rendirent compte de la véracité de ce récit.

Nous recevons aujourd'hui une petite revue publiée à Saint-Denis (Réunion) avec l'approbation de l'autorité diocésaine, où le prodige dont nous avons parlé il y a trois mois est raconté avec une très grande précision.

Nous sommes certains d'intéresser nos lecteurs en reproduisant cet article :

Pour toutes les paroisses de la Colonie, l'autorité diocésaine a consacré un dimanche de chaque année à l'*Adoration perpétuelle*. Depuis le matin à la première messe jusqu'au soir, après le chant des Vêpres et le salut solennel du T. S. Sacrement, les sanctuaires sont plus brillants, les lumières plus nombreuses, les décors plus somptueux, pour fêter la présence de Notre-Seigneur sur l'autel.

C'est le dimanche 26 janvier 1901, que l'Eglise de Saint-André a eu son jour solennel, plus solennel que ne l'eût rêvé aucune autre paroisse, puisque la foule a été considérable et que les adorateurs sont venus de tous les points de la cité en fête. Les âmes pieuses, les fidèles fervents, les indifférents, les incrédules même ont accouru à l'envi, attirés par une nouvelle devenue tout à coup publique : *Un miracle!*

Un miracle n'est pas seulement quelque chose d'extraordinaire, d'inaccoutumé. Ce n'est même pas un fait dont la cause nous échappe. Le miracle est essentiellement et avant tout *une œuvre produite directement par Dieu*, c'est un fait au-dessus des forces de la nature. Or, un fait peut surpasser la nature : en lui-même, si rien dans la nature n'est capable de le produire, par exemple, la résurrection d'un mort ; dans la manière dont il est produit, s'il s'accomplit en dehors des causes qui auraient pu le procurer, par exemple, la guérison instantanée et sans remède d'un membre fracassé. C'est sur cette distinction que repose la division des miracles, en miracles de *premier ordre* et miracles de *second ordre*.

Y a-t-il eu miracle à Saint André? Il ne nous appartient pas de nous prononcer ; nous voulons seulement exposer les faits avec la plus grande exactitude.

Certes, nous n'avons pas besoin de voir pour croire à la présence réelle ; notre foi est solidement établie par les paroles mêmes de Notre-Seigneur : CECI EST MON CORPS, CECI EST MON SANG. — QUI MANGE MA CHAIR ET BOIT MON SANG A LA VIE ÉTERNELLE, ET JE LE RESSUSCITERAI AU DERNIER JOUR.

A Saint-André, le 26 janvier, pendant et après la grand'messe, il s'est passé un fait extraordinaire.

Sans rien décider, — ce qui regarde l'autorité diocésaine, — tout en gardant une prudente et respectueuse réserve, il nous est permis d'exposer les faits, de rapporter fidèlement ce qu'on nous a dit ou écrit. Nous avons eu ainsi des renseignements précieux, nous citerons des témoins qui ne sont pas suspects de crédulité, d'hallucination ou de sottise, comme on a bien voulu le dire. Nous raconterons simplement. Chacun conclura comme il jugera convenable.

Voici d'abord la déclaration de *M. l'abbé Lacombe, curé de Saint-André* :

« Après la consécration, je crois voir quelque chose d'un peu noir sur la custode, qui renferme la sainte hostie. Après la communion, je regarde plus attentivement, et je remarque une auréole grise, large de cinq centimètres, auréole très régulière et très bien dessinée.

« Puis apparaissent successivement le front, les yeux, le nez d'une figure humaine ; le tout exprimant la souffrance et la tristesse.

« Les yeux étaient comme ceux de la Sainte-Face, c'est-à-dire baissés ; le nez était en relief ; on aurait dit que j'avais devant moi une figure faite avec de la cire jaune.

« Les enfants de chœur, ainsi que M. Armand Adam de Villiers, ont vu comme moi l'auréole et la figure ayant cette même couleur de cire jaune qui m'a frappé.

« Pendant mon action de grâces, de mon prie-Dieu, je ne voyais que quelque chose d'un peu sombre.

« Vers 10 heures, appelé à l'Eglise pour un baptême, je vais à l'autel, je regarde de nouveau et de bien près : la figure a changé, il n'y a plus d'auréole, elle représente une « *Sainte-Face* » sur un fond noir. Je me sers du marchepied pour arriver jusqu'à l'ostensoir : je ne vois plus rien, pas même la Sainte-Hostie.

« A l'heure des Vêpres, à 3 heures, l'hostie me paraît plus blanche qu'à l'ordinaire, et au centre se fait voir comme en relief un crucifix en ivoire. Plusieurs personnes ont distingué comme moi, à la même heure, et de loin, c'est-à-dire dans la nef, et non dans le sanctuaire, cette nouvelle forme de l'hostie. »

. . . .

Voilà ce que raconte un témoin dont la déclaration ne manque pas d'autorité. Coïncidence singulière, ce jour-là, 26 janvier, était aussi le jour qu'avaient choisi les Indiens pour inaugurer leur pagode. Leur fête durait depuis huit jours, et avait attiré toute la population de Saint-André.

. . . .

Voici un autre récit; il confirme le précédent :

« A la fin de la messe du 26 janvier, le P. Lacombe nous fait dire, par son enfant de chœur, de venir voir l'autel et l'ostensoir.

« Quelle n'a pas été notre surprise et la mienne, en apercevant la figure de Notre-Seigneur légèrement inclinée, les yeux baissés ! On distinguait parfaitement les cheveux et la barbe ; mais la physionomie reflétait un air de tristesse.

« Trois fois j'ai été voir, et, trois fois, j'ai pu constater la même chose : toute ma journée s'est passée à l'Eglise.

« Ce miracle a duré de huit heures du matin à trois heures du soir, c'est-à-dire tout le temps de l'exposition.

« Je crois ne pas exagérer en vous disant que la Sainte-Hostie a été vue au moins de deux mille personnes. Je puis même citer quelques messieurs incrédules de Saint-André, qui, certes, sont chrétiens de nom. Eux aussi ont vu, même plusieurs sont venus plusieurs fois.

« Le chœur a été rempli littéralement toute la journée.

« C'est une grâce pour Saint-André. Une seule chose me fait de la peine : c'est l'empreinte de tristesse qu'avait le visage de Notre-Seigneur.

« Faut-il pressentir un événement redoutable ? Ou bien, Notre-Seigneur voulait-il convaincre un incrédule de la foule ? »

. . . .

Suivent d'autres renseignements écrits, signés de personnes sérieuses, instruites, parfaitement recommandables, et qui toutes font des déclarations semblables pour le fond.

L'un nous écrit :

« A mon arrivée à l'Eglise, vers midi, je me suis rendu au bas des marches de l autel. Je n'ai d'abord remarqué qu'un point noir au côté droit de l hostie ; mais, me mettant à gauche sur les marches, j'ai parfaitement distingué une figure, absolument semblable à celle du Christ représenté dans les tableaux de la Sainte-Face, la tête légèrement penchée à gauche. Quelques personnes m'ont alors invité à venir un peu plus à gauche de l'autel, du côté du mur, et j'ai constaté, de nouveau, la même figure, mais d'une façon bien plus nette. — Je dois à la vérité de donner exactement cette relation. »

. . . .

Un autre écrit :

« Le 26 janvier, vers une heure de l'après-midi, je me trouvais au pied de l'autel, d'où je vis très distinctement la figure du Christ prenant toute la hauteur de l'hostie et apparaissant sur un fond sombre ; l'hostie avait complètement disparu sous ce fond noir.

« Outre les traits caractéristiques du visage, je distinguai les ondulations des cheveux qui descendaient très bas ; la ligne séparative des cheveux d'avec la barbe. Celle-ci se séparait au milieu du menton, si distinctement, que la ligne blanche qui indiquait cette séparation m'était bien visible.

« Je passai ensuite derrière l'autel où une estrade me permit de me trouver jusqu'à la hauteur du centre de l'ostensoir.

« Là, je vis qu'au revers l'hostie avait conservé toute sa blancheur, mais que néanmoins les traits du visage étaient indiqués par de simples lignes.

« J'ai tenté plusieurs fois de reproduire ce que j'avais vu, mais n'ayant aucune notion de dessin, je n'y suis point arrivé.

« J'ai alors examiné tout ce que j'ai pu trouver d'images du Christ ; je vous adresse celle qui se rapproche le plus de ce que j'ai vu ; il s'agirait de l'agrandir dans un cadre de 6 à 7 centimètres, en retirant la couronne d'épines que je n'ai point vue ; de descendre la barbe plus bas et d'indiquer d'une façon plus visible la séparation de la barbe au menton ; la « *raie* » m'a paru aussi marquée que celle des cheveux.

« Quant à l'expression du visage, c'était, ce me semble bien celle de la gravure ci-incluse.

« Je vous adresse également un croquis de ce que j'ai vu au revers.

. . . .

Nous regrettons que notre imprimeur ne puisse reproduire ces deux *figures* qui donnent l'idée la plus exacte de ce qui a été vu.

. . . .

Un *troisième témoin écrit ce qui suit* :

« Le dimanche 26 janvier, vers 10 h. 1/2, un de mes fils vint nous dire qu'on voyait dans l'hostie renfermée dans le Saint-Sacrement comme une figure ressemblant à celle du Christ, avec une croix au milieu, et qu'une foule énorme envahissait l'église, afin de se rendre compte de ce phénomène.

« Ma famille et moi nous nous rendîmes immédiatement à l'église.

« Je ne saurais préciser exactement ce qu'observèrent les miens, chacun n'ayant pas vu tout à fait de la

même façon. Quant à moi, je n'aperçus qu'une sorte d'ombre grisâtre n'affectant aucune forme.

« Vers une heure de l'après-midi, je retournai à l'église. D'abord, je ne vis rien de plus que le matin ; mais peu à peu, à force de fixer l'hostie, tant par devant que par derrière l'autel, je commençai à apercevoir une ombre plus prononcée, avec des contours plus nets. Enfin — passez-moi la comparaison, mais je ne puis mieux dire, — absolument comme en développant un cliché de photographie on voit l'image se révéler peu à peu, je distinguai au fur et à mesure, au milieu de l'écrin de verre renfermant l'hostie, une image n'ayant, selon moi, aucune ressemblance avec celle du Christ, mais dont on pouvait voir comme les cheveux tombant assez bas et en bandeaux, puis un front, des yeux, un commencement de nez ; le reste n'était pas apparent et se confondait avec une ligne horizontale foncée qu'on pouvait prendre pour des épaules surhaussées, à peu près comme chez un bossu.

« L'ensemble pouvait être comparé à un ancien daguerréotype vague, sur le point de s'effacer.

« Suivant l'endroit où l'on se plaçait, l'image paraissait avoir dévié et ne plus être de face.

« Un enfant de chœur étant venu à fermer les fenêtres qui se trouvent à l'ouest et donnant dans le chœur, le phénomène s'est montré immédiatement plus visible, ce qui a provoqué une exclamation presque unanime de la part des personnes présentes ».

Voici un quatrième récit qui nous a été adressé :

« Le dimanche, 26 janvier, jour de l'adoration perpétuelle, après la grand'messe, vers 10 heures moins le quart, on vint me dire que Dieu se faisait voir dans l'Hostie.

« Je me rends à l'église où je vois de nombreuses personnes devant et derrière l'autel. Ne pouvant trouver de place devant, je vais derrière je monte sur un gradin et je me trouve presque en face de l'ostensoir. La croix que l'on distingue habituellement sur les hosties n'existait plus, mais au bas, à droite, horizontalement, je remarque une toute petite croix blanche. A gauche, partant du haut et occupant presque les deux tiers de l'hostie, il existait comme un nuage, et au milieu de ce nuage, un *rond* plus nuancé ; mais je n'y remarquais aucuns traits.

« Passant ensuite de l'autre côté et devant l'autel, je regarde et fixe longtemps sans rien voir. Je me rappelle ma longue indifférence, mon peu d'empressement à accomplir mes devoirs, et je supplie le Christ de me permettre de voir ce que tous les autres autour de moi voient. Je ne suis pas plus heureux. Je change de place, et plus bas, n'y voyant encore rien, j'élève ma pensée vers la Sainte-Vierge, elle que je n'ai jamais oubliée ; je fais une prière qui a pour effet, tandis que je me rapproche davantage, de me faire voir une figure surmontée d'une couronne, avec le nez, la barbe, laquelle me semblait quelque peu pointue et grisonnante.

« Devant moi, on éteint les bougies, on pousse le rideau ou l'on ferme la fenêtre, on fait un *faux-jour* dans le chœur, et la figure devient plus franche et plus nette.

« Avant de me retirer, vers onze heures moins le quart, je jette un dernier regard sur l'hostie, je vois les yeux de la figure plus brillants et fixés sur moi ; le tout prenait une teinte plus sombre.

« Je dois ajouter que la couronne était plus foncée que le visage, qui, lui, était de couleur chair, ayant grandeur et grosseur presque naturelles. »

. . . .

Encore une fois, nous n'osons apprécier ni porter un jugement. Nous nous contentons de certifier l'exactitude des lettres que nous avons publiées.

GLOSSAIRE DE L'OCCULTISME
ET DE LA MAGIE

S

Schiauriri. — Mot cabalistique qui constitue un talisman contre les maux d'yeux et les vertiges, quand il est écrit en triangle, sur parchemin, comme le montre la figure ci-dessous :

S
Sc
Sch
Schi
Schia
Schiau
Schiaur
Schiauri
Schiaurir
Schiauriri

Scopélisme. — Sorte de maléfice qui consiste à jeter des pierres charmées ou ensorcelées dans un champ, dans un jardin ou sur le passage d'une personne que le maléfice veut atteindre ; celle-ci, venant à toucher la pierre d'une manière quelconque, en reçoit tout le maléfice.

A Rome, les personnes qui jetaient des pierres dans des champs pour les rendre stériles étaient considérées comme criminelles et punies par la loi (*Digest*: lib. XLVIII, titre II, 1, 2.)

Seideur. — Nom de la magie noire chez certains peuples du Nord de l'Europe.

Seing. — Grain de beauté ; un seing au front de

l'homme lui promet des richesses; celui qui porte un seing à la joue deviendra opulent; à la langue, indique le bonheur domestique.

Melampus adressa à Ptolémée une célèbre divination qu'il avait obtenue à l'aide des seings. — Il ne faut pas confondre ceux-ci avec les verrues ou avec des taches, qui ont une tout autre signification. — Cf. à ce sujet : « La Chiromancie médicinale » de Ph. May de Franconie, réédition in-12, de 1895, Paris, Dorbon aîné.

Sélage. — Plante sacrée que les Gaulois cueillaient comme le Somalus avec des rites consacrés.

Sept et Septenaire. — Le nombre 7 est sacré et il a, en magie, une grande importance, ce qui n'est pas étonnant puisque le ternaire et le quaternaire, qui sont d'une grande importance, forment le septenaire. — Suivant les anciens Hébreux, le monde était gouverné par *sept* causes secondes, les ÆLOHIM de Moïse, que Trithème a dénommées les *Secundœi*; de là dérive le culte septenaire des Planètes. — Les sept planètes magiques correspondent aux sept couleurs du prisme, aux sept notes de l'octave musical; elles représentent en outre les sept vertus en opposition avec les sept vices ou sept péchés capitaux.

Shamir ou **Chamir.** — Symbole des alchimistes, c'est le nom de l'unique et mystérieux diamant qui ouvrit à Salomon les *Portes d'or* de la Connaissance Intégrale.

Sidragasum. — Esprit élémentaire qui fournit aux femmes mondaines la force nerveuse ou fluide neurique nécessaire pour leur permettre de danser longtemps, ou du moins longuement.

Siffler-le-vent. — Bien des marins même instruits invoquent le vent en sifflant. C'est une idée très accréditée chez les hommes de mer, qu'on peut évoquer les esprits de l'air pour obtenir des vents.

Sigeani. — Esprit élémental qui préside à l'ordre des éléments et qui évoqué peut amener des orages, des éclairs et même la foudre; c'est Sigeani qu'invoquent souvent les marins pour obtenir des vents favorables.

Signatures. — Preuves qui témoignent de l'influence des astres sur divers êtres de notre monde physique; chacun de ces astres a un domaine particulier.

Les formes générales du corps et les formes particulières de certaines parties de celui-ci, désignent des qualités ou des défauts afférents à tel ou tel autre astre, en rapport avec ces corps ou parties du corps; ce sont ces traits caractéristiques qu'on nomme *Signatures*.

Des personnes diverses, mais nées sous la même planète, dès lors influencées de même, ont toutes des signatures semblables. C'est là un fait constaté et qui fournit une preuve de la valeur réelle des signatures. Mais il ne faut jamais perdre de vue que les signatures, quelles qu'elles soient, n'indiquent pas ce qu'est l'homme étudié, mais ce qu'il doit ou pourrait être. *Astra inclinant, non necessitant*, dit l'Astrologue; les astres prédisposent mais ne nécessitent point.

Il ne sera pas ici hors de propos de mentionner l'opinion d'un grand Hermétiste : Paracelse.

Dans une partie de ses œuvres, cet auteur émet cette théorie que chaque forme naturelle est, pour ainsi dire, l'expression du pouvoir intérieur de cette forme. Il y a, disent les *Sages* (les savants), une sorte d'alphabet naturel avec lequel la Nature semble s'entendre; aussi les secrets invisibles de la nature peuvent être dévoilés à l'aide de cet alphabet, et en utilisant une force corrélative correspondante, on peut mettre en jeu l'aspect dynamique de cet alphabet naturel. Alors les lettres peuvent former des mots, qui nous font connaître les mérites supérieurs.

Et alors Paracelse ajoute : « La Lôme ne perçoit pas la construction extérieure ou intérieure des herbes, des plantes et des arbustes, mais elle sent intuitivement leurs puissances et leurs vertus et les reconnaît de suite à leurs signatures. »

(*A suivre*) JEAN DARLÈS.

ÇA ET LA

Encore une cure de Mme de Mondétour.

Une de nos abonnées du Puy-de-Dôme, Mme G. P., nous adresse une lettre fort touchante pour nous signaler la guérison qu'elle a obtenue, grâce à Mme de Mondétour.

Nous ne pouvons la publier en entier, mais nous en donnons avec plaisir le passage le plus important :

« ... Depuis vingt ans, je souffrais, dit-elle, d'une phlébite des deux jambes, et j'étais obligée de porter des bas en caoutchouc. De plus, le cœur était gravement atteint. Je suis venue trouver Mme de Mondétour, et le septième jour de traitement, j'ai quitté mes bas. Je respire très librement aujourd'hui. Dans huit jours, je rentrerai chez moi, complètement guérie... »

Une prétendue maison hantée

Le *Grand Echo du Nord* racontait dernièrement qu'il se passait des choses extraordinaires dans la maison de M. le docteur Delcroix, à Annœullin.

A chaque instant, en plein jour, les vitres de la véranda et de la serre volaient en éclats sous le choc de briques tombées on ne sait d'où; le docteur, fervent d'antiquités, avait réuni une magnifique collection d'objets d'art : il ne se passait plus de jour sans qu'il trouvât quelque pièce brisée ou mutilée dans son salon ou son parloir.

Une active surveillance fut organisée. Les enquêtes succédaient aux enquêtes, et les méfaits continuaient de plus belle ; l'auteur en restait toujours inconnu.

Entre temps, la légende, amplifiée par l'imagination populaire, brodait sur le canevas des faits réels, et il n'était question à Annœullin que de la maison hantée.

Les soupçons de M. Delcroix finirent par se porter sur sa bonne, d'autant plus que celle-ci ne couchait pas à la maison et qu'en son absence les nuits étaient absolument calmes, dépourvues des incidents de la journée.

Des gendarmes se dissimulèrent dans la cour et veillèrent.

Ils virent la bonne sortir de la maison, s'assurer que personne ne la voyait : elle saisit une lourde brique et la jeta à la volée dans les carreaux de la veranda. Mais déjà les gendarmes la tenaient par le bras. Prise en flagrant délit, elle tenta encore de nier ses méfaits.

On ne sait à quel mobile a obéi cette femme, nommée Elisa Leroy, dont les parents demeurent aux corons de Meurchin.

D'après les données de l'enquête, on aurait affaire à une déséquilibrée, ayant des tares nerveuses. D'autre part, — mais où s'arrêteront les suppositions et les commentaires ? — le bruit court, plus romanesque, qu'un ennemi du docteur aurait hypnotisé cette femme et l'aurait contrainte moralement à tous les méfaits dont elle s'est rendue coupable.

Quoi qu'il en soit, cette femme a été mise en état d'arrestation.

Le bon fantôme

Un nommé Thomas Grubbs conduisait un train sur la ligne de Baltimore et Ohio, à une vitesse de 50 milles (environ 85 kilomètres) à l'heure en pleine nuit. Au moment d'arriver à une courbe de faible rayon, il vit debout sur la voie la figure de sa mère, morte depuis vingt ans.

Il se frotta les yeux et regarda de nouveau ; le fantôme était toujours là, agitant une lumière rouge pour arrêter le train ; puis il disparut soudain. Le préposé au frein n'avait rien vu, bien que le mécanicien eût attiré son attention sur la voie, et il fut très étonné de voir Grubbs serrer les freins. Quelques secondes après, le train s'arrêta, et à quelques mètres de la locomotive un pont se trouvait effondré.

Le procès Anna Rothe

On nous informe de Berlin que l'instruction judiciaire concernant le faux médium allemand, Anna Rothe, vient d'être terminée. Les débats auraient dû s'ouvrir aussitôt si l'état de santé de l'accusée l'avait permis. Ils seront reculés de quelques jours encore, sur la demande de l'avocat de Mme Rothe. On croit qu'il ne faudra pas moins de huit audiences pour entendre les nombreux témoins assignés tant par la défense que par le tribunal.

Un chien liseur de pensée

Son nom est Bozzie. Non seulement il comprendrait des ordres et des questions assez compliqués formulés à haute voix et résoudrait ainsi des problèmes arithmétiques simples — ce qui pourrait du reste être facilement truqué — mais encore, chose à la fois plus surprenante et moins facile à simuler, il devinerait et énoncerait par ses aboiements le nombre pensé par un spectateur. L'expérience réussirait plus aisément quand la main du spectateur est posée sur la tête du chien.

Nous ne garantissons pas l'authenticité du fait. S'il est exact, néanmoins, voilà un beau sujet d'études : les facultés psychiques des animaux.

La vie d'une possédée

RAPPORTS MERVEILLEUX DE MADAME CANTIANILLE B.. AVEC LE MONDE SURNATUREL, PAR M. L'ABBÉ J. C. THOREY, PRÊTRE DU DIOCÈSE DE SENS (*Suite*).

Mais une possédée qui demande de l'argent ! Evidemment c'est une femme qui veut exploiter la pitié des crédules. Tant de malheureuses ont feint d'être possédées pour se procurer des ressources ! .. Ma lettre n'eut donc pas d'autre résultat que de susciter le doute dans l'esprit de Monseigneur, et par là de préparer la voie suivie plus tard... Heureusement que M. D.. , qui avait exorcisé Cantianille, ne pouvait douter de sa possession, et qu'il avait le cœur assez généreux pour qu'une demande d'argent n'eût pas le triste pouvoir de le dessécher subitement. Il prêta donc à Cantianille la somme nécessaire et la sauva pour le moment.

Plus tard, au moment de notre départ pour Rome, Cantianille avait encore à payer quelques billets à ordre ; nouvel embarras. Elle en fut tirée cette fois par une personne que nous avions prise à notre service et dont elle avait les deux enfants en pension. Cette femme, méritant toute notre confiance, avait été initiée, par nous, à toutes les faveurs que nous recevions du ciel. Voyant l'inquiétude de Mme C..., elle lui offrit d'elle-même, et sans autre impulsion que celle de son bon cœur, la somme nécessaire. Offre dont Notre-Seigneur lui témoigna bien des fois son contentement et même sa reconnaissance, et que Cantianille accepta avec bonheur.

Ces billets payés, elle devait encore à ses fournisseurs, et de plus quatre ou cinq sommes assez importantes, mais exigibles à des termes éloignés, et dont les créanciers ne pensaient guère à l'inquiéter. Elle était donc tranquille ; loin sans doute de se trouver dans un état pécuniaire satisfaisant, mais son pensionnat prospérant, délivrée elle-même de beaucoup de préoccupations, et, par là, plus capable de mettre de l'ordre dans sa gestion, elle pouvait raisonnablement espérer faire face à toutes ses obligations. D'ailleurs, je commençais moi-même à veiller sur sa maison, en la forçant à se rendre un compte exact de ses recettes et de ses dépenses.

Mais à peine fûmes-nous partis que les rumeurs dont j'ai parlé (chapitre XIV) commencèrent à diminuer son crédit. Mon père, ai-je dit, nous accompagnait pour nous protéger l'un et l'autre contre la calomnie. On ne tenait nul compte de sa présence. « Savez-

vous? disait on, M. Thorey est parti avec Mme C...? Quel scandale!... » On ajoutait sans doute que nous allions à Rome, mais était-ce bien certain? Quant à mon père, il devait, paraissait-il, rester à Marseille. Enfin, présenté ainsi, notre voyage avait un air scandaleux assez piquant. C'était pour les uns l'enlèvement de Mme C... par l'abbé Thorey; pour d'autres, l'enlèvement de l'abbé Thorey et de son père par Mme C... Elle était si rusée, cette femme!... et ses innocentes victimes l'étaient si peu!...

D'ailleurs, on avait les preuves de sa fourberie. En partant, nous avions écrit, elle et moi, à plusieurs prêtres que nous allions à Rome soumettre une affaire au Pape. En même temps, n'avait-elle pas écrit à deux ou trois personnes d'Auxerre, parents de ses élèves, qu'elle voulait tranquilliser: « Je vais à Rome chercher des élèves. Ne croyez pas un mot des ridicules visions qu'on me prête!... » Ces lettres étaient-elles mensongères? Je ne le crois pas; car si nous eussions réussis comme nous l'espérions fermement, Cantianille aurait gagné plus d'une élève à ce voyage: quant aux visions qu'on lui prêtait elles étaient si loin de la vérité, qu'elle pouvait dire en toute conscience: « N'en croyez pas un mot ». Mais on ne tenait pas à trouver ces explications, au contraire, on rapprochait ces lettres; quelles contradictions!... mais aussi quelle adresse! Aller à Rome pour ses intérêts et faire ainsi payer son voyage!...

Et puis bientôt, les indiscrétions se multipliant, on ne parla plus que de sa possession et des apparitions auxquelles nous avions la sottise de croire, mes parents et moi. On représentait Cantianille arrivant chez nous et secouant sa robe; il en tombait çà et là de petits papiers pliés. « Mes amis, nous disait elle, voici ce que la Sainte Vierge vous envoie.» Et nous de les recevoir dévotement, sans doute en faisant le signe de la croix... Puis elle se mettait derrière les rideaux de mon lit, et là, l'adroite créature! elle nous disait: « Je vais prier pour vous la Sainte Vierge, sainte Magdeleine. Que voulez vous leur demander? » Nous lui répondions: Telle faveur. Alors elle répétait tout haut notre demande; puis, prenant un ton de voix étrange: « Mes enfants, nous répondait elle, vous l'aurez, mes amis, je vous l'accorde! »

Et nous d'admirer cette voix céleste et cette bonté plus céleste encore, et de nous écrier, les yeux remplis de douces larmes: « C'est la Sainte Vierge!... Non... C'est sainte Magdeleine!... Que sais-je? Le bon Dieu ou quelqu'un des siens... » Ou bien encore nous entendions une petite voix enfantine, et nous nous criions: « C'est un ange! » Et je l'interrogeais... Tant qu'il savait, il me répondait; mais dès qu'il ne savait plus: « Petit curieux, me disait-il, tu veux en savoir trop long. » Et probablement je lui demandais pardon de mes questions indiscrètes. « Et ils croient tout cela, ces pauvres gens! se disait-on... — Eh oui! et bien plus encore!... Si vous saviez tout!... » Puis on ajoutait que l'abbé Thorey, sans doute pour rivaliser avec Cantianille, se croyait Jésus-Christ lui-même... Il l'avait dit en propres termes... Avait-il demandé des adorations? C'est probable, mais ce n'était pas assez certain pour qu'on osât l'affirmer.

Tout cela ne suffisait pas, faire de Cantianille simplement une habile... Et quelle habile!... Et de l'abbé Thorey un stupide... C'était trop peu... Il fallait encore couvrir de boue l'un et l'autre... Rien de plus facile: défigurer ce qui est, supposer ce qui n'est pas, voilà des moyens qui réussissent toujours. Ma conduite parut donc bientôt si condamnable que, pour ne pas la condamner, il fallut plus que jamais l'excuser par folie, et c'est ce qu'on fit (1). Il est vrai que de tristes changements s'étaient opérés en moi et confirmaient tous ces bruits. On remarquait que mes prières étaient moins longues qu'autrefois!... (à la vérité quand je n'avais eu que deux ou trois heures de sommeil dans une nuit, le lendemain j'abrégeais et quelquefois je supprimais ma méditation.)

Et puis, je ne portais plus ma ceinture de tertiaire, Cantianille me l'avait fait quitter! (On sait que je la lui avait donnée pour la défendre contre les démons.) On savait même par mon confesseur, disait-on, que j'étais resté trois mois sans me confesser! Mais ce qu'il y avait de plus scandaleux, c'était ma conduite à Rome; chaque soir, après notre dîner, nous nous permettions, Cantianille, mon père et moi, le dirai-je?... nous nous permettions de jouer aux cartes quelquefois pendant une heure! Et j'osais écrire cela à ma mère pour lui montrer que nous n'étions pas tristes... Et elle en avait parlé... Aussi répétait on, avec consternation: « Quelle chute!... Jouer aux cartes!... Pauvre Monsieur l'abbé!... »

Et à toutes ces rumeurs on mêlait le plus possible mes supérieurs ecclésiastiques. On avait vu celui-ci, écrit à celui-là; on savait de bonne source ce que pensait tel autre, et on défigurait leurs paroles. A l'un des grands vicaires qui avait assisté chez moi à la scène dont j'ai parlé chapitre XV, on faisait dire: « Je ne savais pas si je devais rire ou pleurer de voir un prêtre ainsi dupé; » tandis qu'au contraire il m'avait dit: « C'est merveilleux! on ne peut pas badiner avec cela. » On tenait d'un autre que j'avais vivement scandalisé le conseil de Monseigneur, dans mon récit des exorcismes. Cependant l'un des membres m'avait dit en sortant: « Vous m'avez bien édifié; je n'aurais jamais eu un tel courage. » Tel prêtre, disait-on, et même des laïques, se vantaient d'avoir lu mon rapport à Sens. (Chose impossible, puisque le secret de confession m'avait été promis par les membres du conseil, et même trois fois, pour tout ce que je disais; ce secret s'étendait donc à mon rapport, qui en était la répétition écrite.) D'ailleurs on connaissait toutes les démarches de mon évêque près de la cour romaine, l'inutilité de nos démarches à nous-mêmes, etc. Bien plus, on savait qu'au fond de nos affaires se cachait une question politique, et un jour une personne alla dire à ma pauvre mère qu'elle serait bien malheureuse: car, en rentrant en France, nous serions traduits devant la cour d'assises.

On le comprend, au milieu de tous ces bruits, le crédit de Cantianille disparaissait tous les jours. Et puis on doublait le chiffre de ses dettes, en ajoutant qu'elle s'était sauvée pour ne pas les payer; aussi ses créanciers commençaient-ils à envoyer leur notes à la

(1) J'ai dit qu'en venant dans le corps de Cantianille, Dieu, les anges et les saints nous embrassaient, mes parents et moi. Ce sont ces témoignages d'affection qui avaient servi de prétextes aux rumeurs ridicules et malveillantes dont je parle!...

jeune fille en la menaçant de la saisir.... Pauvre enfant ! malgré son énergique caractère elle pouvait à peine résister aux assauts qu'on lui livrait de tous côtés ; celui-ci lui racontait tout ce qu'on disait contre sa mère ; celui-là lui peignait l'avenir sous les plus tristes couleurs ; l'autre, sans lui rien dire ouvertement, faisait devant elle es plus pénibles allusions. On alla même jusqu'à l'insulter en pleine rue, elle et les jeunes filles dont elle était chargée ; heureusement qu'elle trouvait un soutien dans une famille qui aimait vraiment sa mère et venait chaque jour ranimer son courage. En partant, il est vrai, sa mère lui avait laissé pour aide une veuve dont la fille était pensionnaire et qui devait, pendant son absence, veiller aux dépenses de la maison ; mais cette femme n'eut pas jusqu'au bout le courage nécessaire. On avait écrit à son frère qu'elle allait se déshonorer dans cette maison, qu'elle ne pouvait y rester sans compromettre son avenir et celui de son enfant, et qu'elle se hâtât d'en sortir .. Elle partit en effet avec sa fille quelques jours avant notre arrivée ; et, en partant, elle expliqua de telle sorte les motifs de son départ, que plusieurs élèves sortirent également.

Mais ce qui porta le plus rude coup à la pension et à sa jeune directrice, ce fut le bruit, répandu un matin dans Auxerre, qu'il venait d'arriver de Rome une lettre d'un cardinal annonçant notre condamnation, et nous traitant avec la sévérité que nous méritions... Aussitôt, la personne qui avait prêté de l'argent à Cantianille à notre départ, et qui était restée avec sa mère, retira ses deux enfants. « C'est M. Thorey qui l'y a engagée, disait-on, il a vu clair enfin...» Une autre mère l'imita le jour même. « On me menace que je n'aurai plus d'ouvrage si je laisse ma fille chez Mme C... », disait-elle. « La maison va être fermée ces jours-ci ». répétait-on de toutes parts. Et malgré leur attachement à leur maîtresse, quelques élèves commençaient à se dire qu'elles ne rentreraient pas après le 1er janvier. La maison était habilement sapée, on n'attendait plus que notre retour pour la jeter par terre.

Quant à nous, rien ne nous était permis pour calmer les esprits ; j'avais écrit de Rome aux deux journaux d'Auxerre, l'*Yonne* et la *Constitution* :

« Je viens de faire, avec Mme C... et mon père, un voyage à Rome, qui est l'objet des interprétations les plus ridicules et les plus méchantes. A mon retour, je publierai une brochure qui expliquera toute ma conduite. Que les gens raisonnables veuillent donc bien attendre, pour juger ce que j'ai fait, qu'ils en sachent les motifs... »

Cette lettre ne fut pas imprimée, quelques personnes crurent, pour mon bien, devoir l'empêcher.

Ayant appris à Lyon que ma lettre n'avait pas paru dans l'*Yonne*, et croyant qu'elle avait été insérée dans la *Constitution*, j'écrivis au rédacteur de ce dernier journal : « Je vous avais prié, il y a quelque temps, d'insérer dans votre journal une lettre par laquelle je m'engageais à expliquer, par une brochure, à ceux qui le jugent si mal, le voyage que nous venons de faire à Rome, Mme C..., mon père et moi ; j'apprends que, malgré cela, beaucoup de personnes continuent leurs calomnies contre nous, comme s'il leur était plus facile de juger mal que de suspendre leur jugement.

« J'apprends aussi que d'autres personnes se montrent toutes disposées à me bien recevoir et à tout oublier. Je remercie bien sincèrement ces dernières de leur bonté ; mais je les prie de remarquer qu'on ne gracie que les coupables.

« Je répète donc aux unes et aux autres que je m'engage à expliquer publiquement et les causes et les résultats de notre voyage Je n'accepterai jamais que ma conduite reste enveloppée de ténèbres dont elle n'a pas besoin. Je me disculperai ; je le dois, puisque je le peux. Je le dois à mes supérieurs et à mes anciens maîtres : au clergé d'Auxerre, dont j'ai eu l'honneur de faire partie, et à mon vénérable curé qui veut bien, malgré les calomnies dont je suis l'objet, me conserver son affection. Je le dois aux personnes qui m'ont confié la direction de leurs âmes ou de celles de leurs enfants, et auxquelles je ne veux pas laisser croire que je ne méritais pas leur confiance ; je le dois à Mme C. . elle-même, qui est si loin de mériter les insultes dont on l'accable, et que, du reste, on ne peut faire passer pour trompeuse, sans me faire passer moi-même pour un sot ; je le dois enfin à mes parents et à moi-même.

« Je me disculperai donc : et tant que je n'y serai pas parvenu, je n'accepterai nulle part aucune fonction ecclésiastique. J'ai pour le ministère dont je suis revêtu trop de respect, pour l'exposer à être méprisé à cause de moi.

« Quant à mon livre, il sera ce qu'il doit être, calme et digne : l'œuvre d'un prêtre ferme dans ses convictions, sans amertume contre personne, sachant respecter tout le monde, ses supérieurs surtout, et même ceux qui ne le respectent pas. ».

Cette seconde lettre ne parut pas plus que la première.

A Auxerre, tout le monde avait le droit de nous couvrir de ridicule et de boue ; et à moi, il ne m'était pas permis de dire : « Cette boue, je l'essuierai un jour. » Je n'avais qu'une seule chose à faire, disait-on, abandonner Cantianille et rentrer sans elle à Auxerre. c'est-à-dire avouer, par mon repentir, la vérité des infamies dont j'étais accusé, et la justice de ma prétendue condamnation.

Hélas ! et ces idées, ma pauvre mère les partageait... Et c'était par elle que devaient nous venir nos chagrins les plus cuisants !... Pauvre mère !... Elle avait eu bien des peines depuis notre départ. A peine étions-nous partis, qu'elle m'avait entendu traiter d'halluciné, du haut de la chaire où j'étais monté tant de fois. Le petit nombre de personnes qui venaient d'abord adoucir ses ennuis, diminuait de jour en jour. A peine quelques-unes, vraiment pieuses, continuaient-elles à la voir. Les autres lui tournaient le dos ou lui parlaient froidement. On ne lui épargnait pas même les duretés.. Elle était si coupable des égarements de son fils !... Il fallait bien l'en punir, pour l'amour de Dieu et le plus grand bien de son âme... Sa consolation était de communier tous les jours. Mais ses communions apparurent, sans doute, aux âmes religieuses, comme autant de sacrilèges ! Et on lui refusa bientôt de l'admettre aussi souvent. Son confesseur même ne

tarda pas à lui dire qu'il avait trop peu d'expérience pour la diriger, et qu'il la priait de s'adresser à un autre. Mais toutes ces peines, et bien d'autres encore, elle les avait d'abord supportées courageusement. Nous l'avions laissée convaincue comme nous l'étions nous-mêmes, et pleine d'espoir dans notre voyage. Qu'on se figure donc, s'il est possible, le désenchantement produit en elle par la lettre qui publiait si haut notre échec... Oubliant tout ce qu'elle avait vu et entendu, elle s'imagina, comme bien d'autres, que Cantianille nous trompait; que toutes les apparitions auxquelles, jadis, elle avait cru avec tant de joie, n'étaient qu'un jeu. Et puis, on la plaignait de ce que, mon père et moi, nous étions si peu pressés de revenir, de ce que nous nous trouvions si bien avec Mme C..., promenant Mme C... dans toute l'Italie, procurant tant de plaisir à Mme C..., sans nous préoccuper de ses douleurs, à elle. Comprend-on ce que, chaque jour, s'amassait d'amertume dans le cœur de ma mère! C'était précisément ce que voulait l'enfer; la détacher de nous et nous préparer, pour notre retour, le plus cruel des chagrins.

Son but ne fut que trop bien atteint! Cantianille reçut à Lyon une lettre de sa fille, qui nous inquiéta vivement. Ma mère, lui disait-elle, avait cessé de la voir, et semblait croire aussi que nous étions ses dupes. Cependant, nous espérions la ramener bientôt à de meilleurs sentiments; et c'était avec cette espérance que nous rentrions à Auxerre, le 26 décembre, à sept heures du soir Tout d'abord, nous nous arrêtâmes chez Cantianille, où nous devions déposer quelques objets et dîner ensuite. « Reste, me dit mon père, je vais chercher ta mère et je reviens à l'instant. » Je restai donc, les attendant tous deux. Un quart d'heure se passe ils ne venaient pas. Une demi-heure, personne encore. Nous pensions bien Cantianille et moi qu'ils étaient retenus par quelques visiteurs, et ne voulant pas l'être moi-même, je les envoyai chercher par une bonne. « Impossible d'entrer, vint-elle me dire. On m'a répondu que M. Thorey ne peut pas venir, et j'ai entendu causer vivement dans sa chambre. » Je la renvoyai de nouveau, même réponse. Je me décidai enfin à y aller moi-même. Je ne m'étais pas trompé; mon père était aux prises avec deux ou trois personnes, et ma mère, qui l'avait assez mal reçu, ne me reçut pas mieux.

Cette discussion enfin terminée, je priai et suppliai ma mère de venir avec nous chez Cantianille; impossible de l'y décider. Hélas! dans quel état nous la retrouvions! Elle, auparavant si pleine de foi dans les merveilles qu'elle avait vues, si heureuse de toutes ces grâces, si reconnaissante pour Dieu et si dévouée pour Cantianille, elle était malheureuse, remplie d'amertume et ne croyant plus qu'à l'affection des étrangers. . décidée à rompre avec nous plutôt que de nous suivre! On lui avait tant dit que nous nous révoltions contre l'Eglise, que nous nous perdions et qu'elle se perdrait avec nous!... Ah! que jamais Dieu ne fasse subir un quart d'heure de pareilles angoisses à ceux dont l'enfer, à leur insu, s'était servi pour nous les causer!... Et Cantianille, quel n'était pas son tourment en ne nous voyant pas revenir!... Elle qui aime ma mère comme la sienne, mon père comme son père! Elle pressentait bien ce qui se passait entre nous, et elle se disait: « C'est à mon occasion! » D'ailleurs, la joie sauvage des démons qu'elle voyait autour d'elle, lui révélait assez leur succès.

Nous parvînmes cependant à décider ma mère à venir avec nous. Cette scène douloureuse avait duré plus de deux heures; il était temps qu'elle finît! Cantianille la reçut le plus affectueusement possible, mais elle sentit bien vite ce changement. Ma mère, d'ailleurs, n'est pas capable de dissimuler ce qu'elle éprouve. Nous allions donc achever bien tristement cette pénible soirée, quand le petit Charles, qui, depuis quelques jours, se donnait à lui-même le nom si juste de notre ange consolateur, le petit Charles, dis-je, arriva. Qu'il était triste! « Ma petit'grand'marraine, dit-il à ma mère, avec un accent inimitable de douleur et de tendresse, tu ne m'aimes donc plus! Tu ne crois donc plus que je suis moi, ton petit Charles, que tu as sauvé?... » Ma mère était déjà dans ses bras!... « C'est donc toi, mon petit ami? lui dit elle en sanglotant. Il y a si longtemps que je ne t'ai vu! » Et le petit Charles lui expliquait toutes les péripéties de notre voyage, les causes de notre retard, notre désir de finir notre ouvrage avant de rentrer en France... Il fit si bien, le bon petit ange, que sa petit'grand'marraine devint un peu moins triste... Il était bien notre ange consolateur...

C'était le commencement de la dernière crise. Je le répète, à Auxerre, les esprits étaient singulièrement montés contre Cantianille, du moins dans certaines classes de gens, fort recommandables, sans doute, mais qui, malheureusement pour elle et pour eux-mêmes, n'avaient pas autant de charité que d'autres vertus... A leurs yeux c'était une bonne œuvre, et des plus méritoires, que d'amener la fermeture de son pensionnat; et on les accusait d'y avoir travaillé, pendant notre absence, avec un zèle digne d'un meilleur objet. D'un autre côté, quel service à me rendre, que de me soustraire à son influence! Elle me perdait! Elle me rendait fou!... Et puis, l'un craignait un peu ses indiscrétions; l'autre voulait se faire pardonner ses anciens rapports avec elle; celui-ci épousait la rancune de celui-là... Et tous se trouvaient d'accord pour venger contre elle les intérêts de Dieu et pour faire respecter ce qu'ils appelaient et croyaient être les décisions de l'Eglise.

(*A suivre.*)

A TRAVERS LES REVUES

LA DÉCOUVERTE DE L'AVENIR

Le *Mercure de France*, dans son numéro du mois de juillet, publie la traduction d'un fort intéressant article anglais de H. G. Wells.

L'auteur soutient que l'esprit humain a le grand tort d'étudier plutôt le passé que de chercher à comprendre ce que sera l'avenir.

Il cite plusieurs exemples et s'exprime ainsi:

... Cependant, bien que la prévision s'insinue dans notre politique et la considération des conséquences dans la mo-

rale, c'est encore le passé qui domine nos vies. Mais pourquoi ? Pour quelles raisons sommes-nous pareillement liés à lui ? C'est dans le futur que nous allons, demain est la chose importante et féconde pour nous. C'est demain qui renferme tout ce qui reste à sentir pour nous, nos enfants et tous ceux qui nous sont chers. Pourtant, nous rangeons et ordonnons les hommes par classes entièrement par rapport au passé, nous tirons du passé honte ou honneur; contre les droits de la propriété, les intérêts acquis des contrats et les institutions du passé, l'avenir ne prévaut pas. La littérature est en grande partie de l'histoire ou de l'histoire au second degré, et qu'est la culture sinon un mode d'interprétation dans lequel des choses nouvelles sont jetées, une collection d'étalons, une sorte de lit du roi Og, suivant lequel toute expression nouvelle doit être écourtée ou rallongée ?

Nos commodités, comme nos pensées, sont toutes rétrospectives. Nous voyageons sur des routes si étroites qu'elles étouffent le trafic; nous vivons dans des maisons mal confortables, mal commodes, absorbant tout notre temps, par amour pour des formes familières et la crainte de l'étrange ; toutes nos affaires publiques sont paralysées par des restrictions locales, minimes et excessives. Notre vêtement, nos habitudes de parler, d'écrire, de prononcer, nos poids et nos mesures, nos monnaies, nos théories religieuses et politiques, tout cela témoigne du pouvoir que le passé a sur nos esprits. Cependant, nous ne respectons pas le passé comme le font les Chinois. Il y a des degrés. Nous n'adorons pas nos ancêtres et ne prescrivons pas de rigides costumes locaux ; nous allons jusqu'à agrandir notre stock de connaissances et nous mitigeons le classique en nous aventurant occasionnellement dans des pensées originales. Comparés aux Chinois nous sommes clairement avertis de l'avenir. Mais en comparaison de ce que nous pourrions être, le passé est tout notre univers.

La raison pour laquelle l'habitude rétrospective, l'habitude légale, est si prédominante et l'a toujours été est parfaitement évidente. Nous suivons le principe humain fondamental de prendre ce que nous pouvons obtenir. Tout le monde croit que le passé est certain, défini et connaissable, et il n'est guère de gens qui croient qu'il soit possible de connaître quelque chose du futur. L'homme a acquis l'habitude d'aller vers le passé parce que c'était la ligne de moindre résistance pour son esprit. Tandis qu'une certaine portion variable du passé est, dans le cas de chacun, matière utile à la connaissance, le futur est nonexistant pour un esprit dont l'imagination n'est pas entraînée aux habitudes scientifiques de penser. Tout notre esprit est fait de mémoire. En sa mémoire chacun de nous a quelque chose, qui, sans aucun entraînement spécial, retourne dans le passé pour y saisir fermement, avec conviction, toute sorte de faits utiles — parfois avec plus de conviction que de fermeté. Mais l'imagination, à moins qu'elle ne soit renforcée par une très solide connaissance des lois de causalité, erre comme un enfant perdu dans obscurité des choses à venir et en revient — vide.

. . . .

Je dois avouer que je crois avec une fermeté absolue qu'une connaissance inductive d'un grand nombre de choses de l'avenir devient une possibilité humaine. Je crois que le temps est proche où il sera possible de tenter une exploration systématique de l'avenir. Et il ne faut pas juger du plus ou du moins de praticabilité de cette entreprise par les échecs du passé. Jusqu'ici rien n'a été tenté ; aucun esprit vraiment supérieur ne s'est absorbé dans ces questions. Mais supposons, par exemple, qu'on donne à l'étude des lois du développement social et politique autant de cerveaux et d'attention qu'il en fut donné aux lois des combinaisons chimiques pendant ces derniers cinquante ans, que ne devrait-on pas espérer ?

Pour l'esprit populaire d'aujourd'hui une telle suggestion sobrement présentée offre quelque chose de très difficile à saisir. Mais ceux qui ont été les témoins de la splendide adolescence de la science et qui ont acquis l'esprit scientifique savent, comme une chose banale, que la prophétie a toujours été inséparablement associée à l'idée de recherche scientifique. L'idée populaire de l'investigation scientifique correspond à une collection de faits incohérente et sans objet, amassée à la façon dont certains oiseaux rassemblent des coquillages et des cailloux en petites rangées régulières — et, par ce procédé, au moyen de quelque supercherie ignorée de l'esprit populaire, certains tours d'escamotage — les célèbres merveilles de la science — réussissent en quelque vague et accidentelle façon. La conception populaire de toute découverte est l'accident. Mais l'on sait mieux cependant que la chose essentielle dans le procédé scientifique n'est pas une collection de faits, mais l'analyse des faits ; les faits sont les matériaux bruts et non la substance de la science ; c'est l'analyse qui nous a donné toute connaissance ordonnée et il est notoire que le but, la preuve et la justification du procédé scientifique n'est pas un artifice courant, mais la prophétie. Jusqu'à ce qu'une théorie scientifique ait livré quelque pronostic digne de confiance, on la considère comme expérimentale et peu solide ; c'est de la spéculation vaine, aussi inconsistante que les bavardages artistiques ou les fantômes dont s'entretiennent les politiciens. Le splendide système de l'astronomie gravitationnelle, par exemple, repose sur des prévisions certaines de mouvements stellaires et vous refuseriez absolument de croire à ces étonnantes assertions si ce n'étaient de ces infaillibles prévisions. Le système tout entier de la science médicale se propose — et se réclame du pouvoir — de diagnostiquer. La météorologie, constamment et avec persistance, a pour but de pronostiquer, et elle n'obtiendra jamais un rang honorable tant qu'elle ne pourra pas prédire avec certitude. Le chimiste prévoit des éléments avant de les trouver — c'est fort justement ce dont il se fait gloire — et nous savons de quelle façon splendide l'esprit de Clerk Maxwell alla plus loin que tous les résultats d'expérience et prédit tout ce que Marconi a familiarisé.

Et si je n'ai pas tort de dire que la science vise à prophétiser et si, en chaque science, le spécialiste fait en réalité de son mieux, *maintenant*, pour prophétiser dans les limites de son domaine, qu'y a-t-il qui puisse nous empêcher d'édifier ce système grandissant de prédiction en un tableau ordonné de l'avenir qui sera tout aussi certain, tout aussi strictement scientifique et peut-être tout aussi détaillé que le tableau qui a été composé dans ces cent dernières années pour faire le passé géologique ?...

Le Gérant : GASTON MERY.

Imprimerie JEAN GAINCHE, 15, r. de Verneuil, Paris.
Téléphone 215-10